

L'Algérie

L'impossible oubli



Willy Diméglio

Willy Diméglio

L'Algérie L'impossible oubli

Mon bel amour, mon cher amour,
Ma déchirure, je te porte dans moi,
comme un oiseau blessé, et ceux-la
sans savoir, nous regardent passer

Louis Aragon
Les yeux d'Elsa

Dédicace

A toutes celles, et à tous ceux qui, auprès de moi, ont partagé et participé à ces combats.

A toutes celles et à tous ceux qui ont vécu un exil douloureux, qui ont essayé d'oublier mais qui régulièrement sont revisités par des souvenirs ineffaçables.

Ce recueil de discours prononcés à la tribune de l'Assemblée nationale, de textes de questions écrites ou orales posées aux Gouvernements, de déclarations faites lors de débats, de manifestations, marque mon attachement profond à cette terre qui m'a vu naître et grandir, et traduit la déchirure enfouie chez toutes celles et tous ceux qui sont, à tout jamais, privés de leur berceau

Conity Améglia

Sommaire

30 ans après, l'impossible oubli.....	9
La bataille de l'indemnisation à l'Assemblée Nationale	
Discours prononcé le 7 novembre 1986.....	19
Revue de Presse.....	27
Discours prononcé le 24 juin 1987.....	37
Discours prononcé le 7 juillet 1987.....	52
Discours prononcé le 12 novembre 1987.....	56
Discours prononcé le 16 novembre 1990.....	61
Discours prononcé le 15 novembre 1991.....	69
Les Harkis	
Discours prononcé le 15 novembre 1991.....	75
Questions écrites ou orales posées aux différents Gouvernements.....	77
Comme le Phénix... Le Pied-Noir.....	85
Heureux celui des vivants sur la terre qui a vu ces choses!.....	99

30 ans après, l'impossible oubli

Lettre adressée à celles et à ceux qui en 1962, ont connu l'exode, la peine, la souffrance.

Montpellier, 1er juillet 1992

L'impossible oubli

Il y a 30 ans, les larmes aux yeux, le coeur serré, révoltés, portant en nous une profonde blessure, envahis par une immense humiliation, nous arrivions ici sur la terre métropolitaine. En dehors de quelques points comme Montpellier, le Var ou les Alpes-Maritimes où se faisaient entendre des accents de fraternité et de générosité, d'une façon générale nous avons été accueillis dans l'indifférence, parfois dans l'agacement ou l'hostilité, comme celui qui vient sans prévenir, s'installer chez un autre. Beaucoup avaient oublié que le 8 novembre 1942, l'Afrique du Nord avait repris les armes, était partie libérer la métropole au prix d'héroïques combats qui avaient coûté la vie à plusieurs dizaines de milliers des nôtres, chrétiens, juifs, musulmans.

Le courage, la volonté, le coeur

Plus que d'autres, nous savions que la vie était un combat, et nous avons alors, en puisant en nous-mêmes, une énergie farouche, en nous rassemblant pour sentir une certaine chaleur, entamé une lutte sans relâche pour survivre ; nous l'avons fait avec nos armes qui s'appellent le courage, la volonté, l'ardeur au travail, la ténacité, mais aussi la gaieté, la joie, le coeur.

Notre ingénuité nous avait fait penser que la collectivité ferait preuve de solidarité. Si cela fut maintes fois vrai au niveau individuel, sur un plan national l'on nous rangea au rayon des dossiers classés sous la rubrique "Rapatriés-". Par la suite apparurent quelques gestes annonciateurs de bonnes nouvelles, ils étaient généralement diffusés au moment des élections.

Quel parcours, quel exemple !

Repliés sur nos familles, nos traditions, nos souvenirs, pour trouver dans la chaleur de la communauté les forces nécessaires pour aller de l'avant, peu à peu nous avons gagné nos places, et en même temps, la sympathie et l'amitié de ceux qui, enfin, nous découvraient, avec nos défauts et nos qualités.

Quel parcours ! Quel exemple ! Cette longue marche, faite de pleurs, de désespoir, de joies, de tristesse, de courage, d'échecs, de réussites. Hélas peu à peu, nous avons vu nos rangs s'éclaircir, beaucoup des nôtres sont partis.

Ils sont partis, comme d'autres partiront encore avec un sentiment d'amertume, et celui-ci n'était pas la conséquence d'un refus de justes compensations matérielles que nous étions en droit d'attendre d'une France solidaire et fraternelle, mais avant tout de voir qu'avait été effacée, gommée, cachée, défigurée, l'oeuvre que par leur entreprise, la France avait accomplie là-bas.

Là-bas, certes il y avait eu des événements tragiques, mais là-bas, aussi des écoles, des hôpitaux, des ports, des routes avaient été construits, des blés avaient poussé. La France avait réalisé une oeuvre dont on pouvait s'enorgueillir.

Et c'est pourquoi aujourd'hui, nous restons attachés à cette terre, et nous suivons les événements qui s'y déroulent et nous les ressentons plus, et mieux que n'importe qui. Au moment de l'indépendance, certains pensaient toucher à un Eldorado. Aujourd'hui, ils constatent qu'égarés par une idéologie trompeuse, ils se retrouvent sur les chemins de la pauvreté, et de la guerre civile. Nous ne pouvons être indifférents à ce qui se passe sur cette terre qui nous a vu naître ; coupés de nos racines, de notre berceau, nous avons gardé enfouis au tréfonds de nous-mêmes, une lumière, des images, une histoire qui ne s'effaceront qu'avec la mort.

Un devoir de sauvegarde

Depuis 1986, date à laquelle vous m'avez fait l'honneur d'être votre représentant à l'Assemblée Nationale, j'ai participé à tous les débats où notre situation matérielle et morale étaient en jeu. Nous avons remporté certes quelques victoires, mais elles restent limitées et imparfaites et je continuerai à déployer tous mes efforts pour que nos retraités aient une situation décente, pour que ceux, originaires du Maroc et de Tunisie ne soient pas oubliés parce que comme nous, ils ont souffert ; pour que les harkis ghettoisés, frappés sur trois générations, soient complètement intégrés.

Mais aujourd'hui, 30 ans après, d'autres considérations sont en jeu. A un moment où l'on essaie d'écrire et de réécrire l'histoire, nous avons un devoir de sauvegarde morale de la sueur et du travail de nos pères, grands-pères et aïeux.

La déchéance et la méprise

Nous ne pouvons que regretter la tragique déchirure de 1962, la méprise de notre arrivée. La France aurait pu trouver dans la communauté "pieds-noirs", les éléments les plus efficaces d'une politique méditerranéenne d'envergure qui lui manque tant et qu'elle n'a pas su mener par méconnaissance des hommes, des tempéraments, des lieux, des moeurs et de la langue.

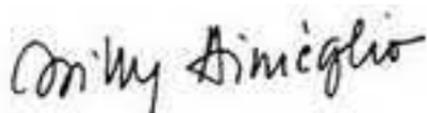
Demain, après les discours officiels, les manifestations organisées en notre honneur pour nous flatter, vanter nos mérites et nos qualités, après quelques médailles distribuées et quelques subventions pompeusement accordées, l'oubli retombera sur nos problèmes et le froid polaire budgétaire continuera à régner, peut-être nous fera-t-on quelques promesses au moment des échéances électorales, mais nous ne sommes pas dupes, et depuis longtemps nous savons faire la part des choses.

Fidélité à notre juste cause

Je tenais pour ma part, à venir en toute simplicité, auprès de vous, pour vous assurer de ma fidélité en cette période de souvenirs.

Sachez que, dans l'indifférence générale, je continuerai à l'Assemblée et ailleurs, à défendre notre juste cause et à être la voix qui, inlassablement, rappellera à la conscience nationale, ce qu'à travers nous, la France a fait et nous doit.

A Montpellier le 1er juillet 1992

A handwritten signature in black ink, reading "Corine Améglio". The signature is written in a cursive, flowing style with some loops and flourishes.

**A l'Assemblée Nationale,
la bataille de l'indemnisation**

Discours prononcé à la tribune de l'Assemblée Nationale le 7 novembre 1986 lors du débat budgétaire

“Messieurs les Ministres, je ne voterai pas ce budget...”
“Il faut revoir votre copie et tenir nos engagements...”

Mesdames, messieurs, je vais vous livrer une confidence : tout à l'heure, en écoutant les rapports, au milieu des chiffres, des pourcentages, des chapitres, sont venues se mêler des images, et, insensiblement, j'ai décroché, et, dans une espèce de flash back, je me suis retrouvé en 1962, c'est-à-dire presque vingt-cinq ans en arrière. J'ai vu des images, toutes fraîches encore dans ma mémoire, intactes.

Un quart de siècle après, le dossier est toujours ouvert

Il y a un quart de siècle, des centaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants arrivaient sur la terre métropolitaine. Abasourdis, désemparés, mais drapés dans leur dignité, ils allaient, loin de leur terre natale, recommencer une vie nouvelle dans tous les coins de l'hexagone.

Apportant leur culture, leurs traditions, leurs usages, leur force de travail, leur joie de vivre, ils allaient marquer de leur empreinte la communauté nationale. Ils pensaient, ils espéraient, ils avaient la certitude que la solidarité nationale jouerait à plein pour leur permettre, à défaut d'effacer leur

détresse morale, de prendre un nouveau départ sur des bases matérielles solides, fondées sur des notions de réparation et de justice.

Un quart de siècle après, le dossier est toujours ouvert et ce débat est quelque peu surréaliste. Je dirai même quelque peu irréel.

Monsieur le Secrétaire d'Etat, ce que je viens de dire, M. le Premier Ministre, dans sa déclaration de politique générale du 9 avril dernier, l'a excellemment résumé dans une formule qui avait fait chaud au cœur de tous les rapatriés. Permettez-moi de vous la relire : « Plus que d'autres, les rapatriés ont eu à souffrir des cruautés de l'histoire. Chrétiens, Israélites, Musulmans, ils ont été atteints dans leur corps, ils ont perdu tout ou partie de leurs biens, ils ont quitté des terres qu'ils aimaient et qu'ils avaient fécondées. Justice doit leur être rendue. C'est le devoir d'un grand pays comme la France. »

C'était le fondement de ce que M. le Premier Ministre a appelé, la cinquième directive.

Ce soir, je ne retrouve rien de tout cela dans votre projet de budget, ce qui m'amène à faire deux réflexions ; la première concerne les procédures, la seconde, les financements.

Le député lambda que je suis, et bien d'autres députés lambda que je connais - permettez-moi de citer mes amis, Colin, Mamy, Roatta et j'en passe - le rapatrié lambda que je suis et bien d'autres rapatriés que je connais ont du mal à suivre les contorsions juridiques et administratives qui entourent ce dossier.

L'enveloppe budgétaire est vide

Les rapatriés espéraient trouver dans le projet du budget pour 1987 une confirmation chiffrée des engagements du Gouvernement. Que voient-ils ? Rien de tout cela !

Mais attention, nous dit-on, l'enveloppe budgétaire actuellement vide peut se remplir. Pour cela, il suffit d'attendre l'arbitrage que doit rendre lundi - si nos informations sont bonnes - M. le Premier Ministre. Cet arbitrage doit s'effectuer entre le secrétariat d'Etat aux rapatriés qui est « demandeur » - heureusement qu'on n'a pas dit « quémendeur » - et le ministère des finances qui prend en compte la nécessaire rigueur budgétaire. Je reviendrai dans un instant sur le fond de cette argumentation. Sur la procédure, permettez-moi de vous dire que les gens de bon sens se posent une question simple : Pourquoi cet arbitrage s'effectue-t-il juste après le débat budgétaire, ce qui engendre un certain malaise dans nos discussions ? Pourquoi n'a-t-il pas eu lieu hier, avant-hier, la semaine passée, c'est-à-dire avant le débat budgétaire ? Cela aurait éclairé notre lanterne.

Comme le disait le Président Pompidou, comprenez qui pourra. J'avoue, quant à moi, humblement que je ne comprends pas et que mon bon sens a été pris en défaut.

Ces subtilités ne font qu'accroître finalement l'exaspération, le dépit et la rancœur de toute la communauté rapatriée et de ses amis.

Maintenant il faut en finir

J'en arrive à ma deuxième réflexion. Elle concerne le financement de l'indemnisation. Depuis un quart de siècle, chaque fois que ce dossier est venu à l'ordre du jour, le même argument a été opposé. Il est simple : « Les experts affirment que la situation économique, que la rigueur budgétaire ne permettent pas de dégager les sommes nécessaires et que cela entraînerait des chocs monétaires et financiers avec des répercussions sur l'inflation, le déficit, etc. »

On connaît la rengaine, permettez-moi aujourd'hui d'en sourire parce qu'on nous parle aujourd'hui des « trente glorieuses », ces années splendides de notre économie. On se dit alors que notre pays aurait pu pendant cette période facilement supporter ces financements. Et, avec un peu de recul, on est en droit de poser la question et de se demander : les experts, se sont-ils trompés ou alors, ont-ils essayé de nous tromper, et pourquoi ?

Je n'attends pas de réponse, car j'ai mon intime conviction sur ce point. Mais j'en tire une conclusion. Aujourd'hui, c'est vrai, la conjoncture économique et financière réclame beaucoup de rigueur et, depuis un quart de siècle, c'est sûrement le moment le moins favorable pour clore ce dossier.

Mais, maintenant, il faut en finir et mettre fin à cette image fallacieuse que certains ont voulu donner des rapatriés, les représentant la main tendue, réclamant toujours plus de

milliards après en avoir encaissé des centaines. La réalité est tout autre. Il faut le dire, les rapatriés ne demandent pas l'aumône. Ils réclament justice.

Revenons-en aux possibilités de financement. A ce sujet, je formulerai deux observations. La première a trait à la rigueur budgétaire. En 1977-1978, pour honorer la décision du Président Valéry Giscard d'Estaing de reconnaître le droit à l'indemnisation, le Gouvernement de M. Raymond Barre avait, en pleine crise pétrolière, dégagé un prélèvement annuel de trois milliards de francs, ce qui, en francs constants, devrait faire cinq à six milliards pour 1987.

Deuxième observation : les rapatriés n'ont pas déjà touché des centaines de milliards, comme l'affirment des légendes mais, en calculant large, une cinquantaine. Une question mérite d'être posée et je souhaite d'ailleurs que, dans les facultés, certains en fassent une thèse : que sont devenus ces cinquante milliards ?

On peut affirmer sans risque d'être démenti qu'en dehors des sommes qui ont été versées aux plus âgés sous forme de retraites et qui sont allées vers les biens de consommation, le reste, l'essentiel, s'est transformé en investissement productif. On entend dire ça et là que ce qui manque le plus à l'économie française, c'est une race d'entrepreneurs. Si les « Pieds-noirs », comme tout le monde, ont des défauts et des qualités, parmi celles-ci, il y en a une évidente reconnue par tous : ce sont des entrepreneurs.

Les réponses sont politiques

Je serais alors tenté de dire : pour notre économie et pour notre pays, je regrette que l'indemnisation ne se soit pas faite avant et plus largement.

J'avais lancé l'idée, monsieur le secrétaire d'Etat, de faire du 1er juillet 1987 la journée Phœnix, qui permettrait, vingt-cinq ans après, de dresser un bilan et de voir ce que sont devenus les Pieds-noirs, quelles places ils occupent aujourd'hui dans la communauté dans l'économie, dans la politique, dans l'administration, dans la culture, dans les sports. Je maintiens cette idée. A mon sens, il ne peut s'agir d'une simple kermesse dans un coin de France, mais un inventaire national scellant la réconciliation et tournant une page douloureuse de notre histoire.

Monsieur le Ministre d'Etat, monsieur le secrétaire d'Etat, plus que jamais le dossier des rapatriés sort du domaine technique. Maintenant, les réponses sont politiques.

Avons-nous oui ou non la volonté politique de régler ce dossier ? Voilà la seule vraie question.

Dans son discours de politique générale, le 9 avril 1986, le Premier Ministre avait déclaré : « La politique nouvelle ne saurait être le simple énoncé de mesures techniques à inscrire dans des textes législatifs ou réglementaires. L'attente du renouveau va bien au-delà ». Et, citant un Pied-Noir, Albert Camus, il avait ajouté : « L'homme est un animal qui veut du sens » - Eh bien, sachons donner du sens à ce dossier ! Et

quand je dis : ce dossier, je pense non seulement à l'indemnisation, mais à l'amnistie, à la réinstallation, à la remise et à l'aménagement des dettes, aux harkis, et puis, et c'est par là que je terminerai, je pense aux retraites.

N'oubliez pas les retraites

Sur le dossier des retraites, il y a urgence.

Il y a urgence parce que la loi du 4 décembre 1985, comme l'a dit mon ami Barate, est difficilement applicable. Cette loi prise précipitamment mérite maintenant d'être complétée et élargie.

Allez-vous procéder à ces améliorations, monsieur le secrétaire d'Etat, et pouvez-vous nous indiquer dans quel délai les caisses de retraites seront en mesure d'instruire les dossiers déposés pour obtenir l'aide de l'Etat au rachat des cotisations ?

A côté des retraites de base, la couverture est aujourd'hui incomplète en matière de retraite complémentaire. Je pense aux rapatriés d'Algérie qui ont cotisé à l'O.C.I.P. - organisme commun des institutions de prévoyance - et qui demandent légitimement des droits équivalant à ceux qu'ils auraient obtenus si leur carrière s'était déroulée en métropole, je pense à ceux qui n'ont jamais cotisé à l'O.C.I.P. ; je pense aux rapatriés du Maroc, ou de Tunisie.

Nous n'avons pas le droit, à la fin d'une vie de labeur, de douleurs, de leur « mégoter » quelques droits. Plus que tout autre, ils ont droit à notre reconnaissance, à notre sou-

tien. Nous devons leur assurer une fin de vie décente dans une dignité retrouvée. La priorité des priorités, ce sont nos anciens.

Je m'abstiendrai, c'est un sursis

Monsieur le secrétaire d'Etat, je vous le dis franchement -pardonnez-moi l'expression : je ne « tournerai pas autour du pot » - je m'abstiendrai lors du vote de ce budget.

C'est une position personnelle, ce n'est pas celle de mon groupe, mais, je le sais, plusieurs de mes amis partagent ma position.

Je m'abstiendrai, car je ne veux pas émettre un vote négatif avant les décisions de lundi, c'est-à-dire avant l'arbitrage. C'est, en quelque sorte, un sursis que j'accorde.

Je m'abstiendrai parce que je ne veux pas entacher d'un vote négatif votre action. Je tiens à dire publiquement combien j'apprécie votre action et, j'en suis persuadé, combien l'ensemble des rapatriés, ont apprécié vos qualités humaines, vos compétences sur un dossier douloureux et difficile

Je voudrais, en terminant, formuler un vœu : vous retrouver dans quelque temps, à ce même banc, occupant - après avoir définitivement réglé le dossier des rapatriés et ce secrétariat d'Etat étant supprimé parce que devenu sans objet - d'importantes fonctions ministérielles cadrant avec votre personnalité et votre talent.

Pour que les choses se réalisent, il faut d'abord les rêver, dit un proverbe chinois - Eh bien, ce soir, monsieur le secrétaire d'Etat, c'est le rêve de tous les rapatriés !

Revue de Presse

*Midi-Libre 8 novembre 1986

BUDGET DES RAPATRIÉS

W. Dimeglio s'abstient!

W. Dimeglio a fait part de son intention de ne pas voter le budget du secrétariat d'Etat aux rapatriés, dont la discussion devait commencer hier en séance de nuit.

Le député (P.R.-U.D.F.) de l'Hérault devait intervenir lors de la discussion pour constater que le budget ne comporte pas une confirmation chiffrée des engagements du gouvernement.

Le parlementaire, lui-même rapatrié d'Algérie, a toutefois laissé entendre qu'il pourrait modifier son attitude à la lecture des derniers arbitrages qui doivent intervenir lundi.

Pour Willy Dimeglio, ces arbitrages auraient dû intervenir avant le début de la discussion à l'assemblée. Lors de son intervention à la tribune, il devait plus particulièrement insister sur le dossier des retraites pour lequel il y a «urgence» selon lui.



Les raisons d'une abstention

On sait que Willy Diméglio, député U.D.F. de l'Hérault, a décidé de s'abstenir sur le vote du budget du secrétariat d'Etat aux rapatriés. Il s'est expliqué sur le sens de sa position au cours d'une intervention à l'assemblée nationale.

Pour Willy Diméglio, cette abstention est en ait un sursis qu'il accorde à ce budget dans l'attente de l'arbitrage qui doit intervenir entre le secrétaire d'Etat aux rapatriés et le ministre des Finances.

Mais l'abstention d'un député de la majorité sur un tel budget mérite qu'on s'y attarde un peu. Que reproche en somme Willy Diméglio à ce budget? Tout simplement de n'avoir pas pris en compte les promesses qui avaient été faites aux rapatriés.

«Qu'attendaient les rapatriés, demande-t-il. Ils espéraient voir dans le budget 1987 une confirmation chiffrée des engagements du gouvernement. Que voient-ils? Ils constatent que rien n'est inscrit».

Après s'être interrogé sur l'opportunité de reporter un arbitrage au lendemain du vote d'un budget — «subtilités qui ne font qu'accroître l'exaspération, le dépit et la rancœur» — Willy Diméglio a posé le problème de fond de l'indemnisation.

Sa première réflexion est pour dire qu'il comprend mal comment, au cours des 30 glorieuses, ces années splendides de notre économie, notre pays n'aurait pas pu supporter ces financements. Maintenant que la rigueur est devenue indispensable, le moment est à coup sûr moins favorable pour clore ce dossier.

Pour lui, en comptant au plus large, les rapatriés n'ont touché jusqu'à présent qu'une cinquantaine de milliards. Mais ces milliards ont été singulièrement productifs, tant il est vrai que l'esprit d'entreprise des rapatriés n'est nié par personne. Lançant l'idée de faire «un inventaire national» au cours d'une journée «Phoenix» (le 1er-juillet 87), faisant un bilan de ce que sont devenus les pieds-noirs 25 ans après, Willy Diméglio estime que plus que jamais. Le dossier des rapatriés est politique et non pas technique.

«Quand je dis «ce dossier», précise-t-il, je pense non seulement à l'indemnisation mais à l'amnistie, à la réinstallation, à la remise et à l'aménagement des dettes et aux retraites».

Sur ce dernier point, le député héraultais estime qu'il y a urgence: «nous n'avons pas le droit à la fin d'une vie de labeur, de douleurs, de mégoter quelques droits».



- **André Santini : un engagement solennel.**
- **Willy Diméglio : une voix pour les rapatriés.**

La mise au point du budget des rapatriés continue de poser des problèmes au gouvernement. La réunion, hier matin à l'hôtel Matignon, d'un comité interministériel réunissant Jacques Chirac, Edouard Balladur, Alain Juppé et André Santini n'a pas permis de clore le dossier. La situation paraît toutefois débloquée et les négociations entre le Secrétariat d'État chargé des rapatriés et les « financiers » du gouvernement, Balladur et Juppé, vont se poursuivre jusqu'à mercredi. Cette date fait figure de butoir, car le débat reprendra jeudi à l'Assemblée nationale. Il est vital de trouver une solution, car la grogne est telle, notamment chez les députés U.D.F. élus du littoral méditerranéen, que le vote d'un budget non satisfaisant à leurs yeux est loin d'être assuré.

Si les rapatriés obtiennent gain de cause, ils pourront élever une statue à la gloire de Willy Diméglio. Le député U.D.F.-P.R. de l'Hérault s'est en effet imposé à l'Assemblée, comme l'avocat le plus déterminé de leur cause.

Lorsque le budget est venu une première fois en discussion vendredi, sans la volonté clairement affichée à la tribune de

Willy Diméglio de ne pas voter le budget tel qu'il était présenté, André Santini se serait retrouvé hier matin devant Jacques Chirac en inconfortable situation. Avec un budget voté avant le comité interministériel, le secrétaire d'État aurait eu du mal à fléchir Edouard Balladur, pour régler l'éternel problème des indemnisations.

Trente milliards en quinze ans

Avec un budget en suspens, et l'épée de Damoclès d'une vraie fronde de députés de base au-dessus de la tête du gouvernement, les négociations d'hier se sont ouvertes dans une ambiance bien différente.

Si peu de difficultés demeurent pour les crédits nécessaires aux retraites et aux installations, en revanche la question des indemnisations reste posée. Trente milliards en quinze ans, c'est la somme estimée nécessaire pour apurer ce contentieux, étant entendu que, rigueur budgétaire oblige, c'est seulement en 1988 qu'interviendront les premiers financements.

André Santini souhaite donc que cet engagement solennel du gouvernement figure dès cette année dans le budget. Hier, la situation paraissait avoir évolué, mais rien ne permet encore de dire que le Secrétaire d'État aux rapatriés obtiendra totalement gain de cause. Entre les souhaits politiques (les rapatriés ont, plus d'une fois, fait sentir leur poids électoral) et les impératifs budgétaires, il reste quarante-huit heures pour trouver une solution.

DS.

Les clés du succès

Le débat sur le budget des rapatriés à l'Assemblée nationale a mis en vedette Willy Dimeglio. Le député P.R. de l'Hérault, lui-même originaire d'Algérie (il est né à Philippeville, aujourd'hui Skikda), a obligé le gouvernement à revoir sa copie. Il est vrai que lorsqu'il est monté à la tribune pour dire qu'il ne voterait pas un budget ignorant le problème de l'indemnisation, il avait en poche les clés des machines à voter de sept collègues. C'est-à-dire que le bouillant Dimeglio, compte tenu de la faible majorité parlementaire, pouvait mettre en échec le gouvernement. Pour lui, ce furent en quelque sorte les clés du succès...

RAPATRIÉS

Willy DIMÉGLIO

SATISFAIT

Willy DIMÉGLIO, Député et Conseiller Général de l'Hérault, s'était abstenu lors du vote du budget du Secrétariat d'Etat aux Rapatriés, non pour marquer sa désapprobation à l'égard du Secrétaire d'Etat, mais pour manifester son inquiétude avant l'arbitrage du Premier Ministre sur le dossier épineux concernant la reconnaissance et l'indemnisation des rapatriés d'AFR qui figurent dans la proposition de loi n° 100 du 10 novembre 1986.

Notamment, le Premier Ministre a annoncé plusieurs années dans l'Occident d'une enveloppe de 20 milliards de francs à partir de 1989 et en 1990 en faveur de l'immigration.

Il est à noter également que l'immigration est de 10 à 15 % des dépenses sociales par habitant en France.

Willy DIMÉGLIO a annoncé que son abstention de Jacques Chirac et la manière qu'il a menée pour l'exporter vers la détermination que "sans autre détermination, quand on voit ce dossier, on peut donner des milliards."

Willy DIMÉGLIO a annoncé qu'il était satisfait



avec l'ancien Secrétaire d'Etat aux Rapatriés, les députés socialistes qui protestent aux premiers jours de décembre en faveur des départs annoncés par le Premier Ministre.

La loi est votée par l'Assemblée Nationale et donne droit à un statut à tous les rapatriés qui ont quitté leur pays de naissance avant le 1er janvier 1962. Avant d'être en la possession de ce statut, les rapatriés ont dû passer par une procédure administrative qui leur a coûté beaucoup d'argent.

Ces lois ont été votées par le Parlement, l'Assemblée Nationale, qui a voté la loi n° 100 du 10 novembre 1986.

M. S. P.

RAPATRIÉS : Willy DIMÉGLIO SATISFAIT

Willy DIMÉGLIO, Député et Conseiller Général de l'Hérault, s'était abstenu lors du vote du budget du Secrétariat d'Etat aux Rapatriés, non pour marquer sa désapprobation à l'égard du Secrétaire d'Etat, mais pour manifester son inquiétude avant l'arbitrage du Premier Ministre sur le dossier épineux concer-

nant la reconnaissance et l'indemnisation des rapatriés d'AFN qui figurait dans la plate-forme RPR-UDF de gouvernement.

Mercredi, le Premier Ministre a annoncé plusieurs mesures dont l'octroi d'une enveloppe de 30 milliards de francs à partir de 1989 et sur 15 ans en faveur de l'indemnisation.

Bien qu'il proposait une indemnisation sur 10 ans, Willy Diméglio s'est félicité des mesures annoncées par Monsieur Chirac à l'assemblée : "Pour les retraites, pour les Français musulmans, et pour l'effacement des dettes, j'estime que c'est totalement positif. Pour l'indemnisation on aurait pu espérer encore mieux, mais c'est quand même un pas considérable qui est fait."

i Willy Diméglio a estimé que cet arbitrage de Jacques Chirac et la bataille qu'il a menée pour l'emporter sont la démonstration que "dans cette Assemblée, quand on veut se battre, on peut obtenir des résultats."

Willy Diméglio a annoncé qu'il allait étudier avec Monsieur Santini, Secrétaire d'Etat aux Rapatriés, les dispositions techniques qui permettraient aux personnes âgées de bénéficier en priorité des décisions annoncées par le Premier Ministre.

La lutte menée par Monsieur Diméglio dans ce domaine montre que son opiniâtreté a abouti à une solution qui, si elle n'est pas parfaite, représente tout de même un effort considérable dans la période difficile que l'on connaît. Aujourd'hui ce ne sont plus des promesses mais des actes que le gouvernement annonce aux Français. Y aurait-il un changement de mentalité dans le monde politique ?.

Cet acte n'en est peut-être que les prémices. Souhaitons que dans de nombreux domaines nos députés agissent comme Monsieur Diméglio et nos compatriotes reprendront confiance en nos hommes politiques qui nous ont si souvent trompés.

M. d. P.

Discours prononcé le 24 juin 1987 à la tribune de l'Assemblée Nationale

Le Gouvernement propose une loi d'indemnisation.

“ Attention, le dossier n'est pas clos...”

Monsieur le Président, monsieur le secrétaire d'Etat, mes chers collègues, il y a des moments où l'histoire semble bégayer. C'est l'impression que je ressens devant ce dossier dit « des rapatriés ». Ouvert il y a vingt-cinq ans - c'est le temps qu'il faut pour faire d'un adulte un vieillard - ce dossier est toujours devant nous. Et ce soir, la communauté des Pieds-noirs nous observe, attendant de voir si nous allons enfin tordre le cou à une double méprise.

Accueillis dans l'indifférence et l'hostilité

La première méprise, c'est d'avoir accueilli dans l'indifférence et parfois dans l'hostilité un million de personnes, que l'on avait présentées comme de riches propriétaires ayant fait fortune sur le dos des indigènes « en faisant suer le burnous ». Voilà, messieurs, quelle était votre théorie alors que la population des Pieds-noirs était faite de gens modestes : petits commerçants, petits fonctionnaires, employés, salariés, descendants de Français, d'Espagnols, d'Italiens et de Maltais.

Cette population avait une triple particularité. Par rapport à la population de métropole, elle avait un niveau de vie

sensiblement inférieur, elle avait un niveau d'instruction supérieur, elle avait eu aussi, en 1944, un taux de mobilisation nettement plus fort qui fait qu'on l'a vue sur tous les théâtres d'opération en Italie, en France et en Allemagne.

En 1962, pour ces hommes et ces femmes qui venaient de perdre une patrie et qui n'avaient pas la sensation d'en retrouver une - personnellement j'étais à Marseille -, pour ces hommes et ces femmes qui ne se sentaient pas reconnus et acceptés comme des enfants légitimes, commença une longue marche qui devait débiter par l'errance de Marseille à Dunkerque, commença en même temps une longue quête pour la justice et la reconnaissance de leurs droits. La saga des Pieds-noirs se conte aussi comme elle se compte, en kilomètres parcourus, en kilos de dossiers, en milliers de démarches.

Et la France, si attentive aux droits de l'homme, resta insensible à ce drame. Où étaient à l'époque les défenseurs des droits de l'homme ?

Un devoir de solidarité ignoré

La deuxième méprise, c'est que la génération des Pieds-noirs adultes en 1962, tout occupée à sa survie, sidérée par la douleur et l'échec du départ, paralysée par le sang versé, n'a pas eu la force de gérer son histoire. Subissant un choc post-opératoire, elle n'a pas eu le réflexe de demander, haut et fort, réparation.

La France ne pouvait raisonnablement ignorer son devoir de solidarité envers une communauté victime de déci-

sions prises au nom d'une politique nationale. Mais cette génération n'a pas eu le réflexe d'exiger justice et solidarité, car c'est un acte de justice que de reconnaître la responsabilité de la collectivité nationale lorsqu'il s'agit de réparer une perte dont l'origine découle directement ou indirectement de cette collectivité.

Les premières lois votées auraient dû exprimer cette idée de justice en organisant la réparation des pertes subies par des Français à la suite d'une décolonisation voulue et acceptée par la collectivité nationale.

Il faut donc mettre fin à cette méprise qui considère les crédits débloqués comme des secours accordés à de malheureux rapatriés, alors qu'il s'agit de victimes de ce qu'on peut considérer comme la raison d'Etat.

Le projet de loi prolonge d'ailleurs quelque peu l'ambiguïté du principe initial de l'indemnisation, car il s'inscrit toujours dans le cadre de l'article 1er de la loi du 15 juillet 1970, qui précise : « Cette contribution a le caractère d'une avance sur créances à rencontre des Etats étrangers ou des bénéficiaires de la dépossession. » Personnellement, conformément à une jurisprudence de la Cour de cassation, je me refuse à considérer que les Français spoliés possèdent une créance personnelle contre des Etats étrangers.

Il faut rétablir des vérités

Ainsi, depuis 1962, de texte en texte, de débat en débat, l'opinion publique s'égare et finit par considérer les

indemnités comme des secours généreusement accordés. Additionnant les milliards votés aux milliards promis, aux milliards espérés et aux milliards discutés, elle est aujourd'hui persuadée que les rapatriés croulent sous des centaines de milliards et que, finalement, les 30 milliards proposés aujourd'hui ne se justifient pas. Elle a le sentiment d'un acte de générosité extraordinaire de la nation envers une communauté turbulente et déjà bien pourvue.

Un sondage Sofres - Nouvel Observateur confirme la croyance en cette légende, puisqu'un Français sur deux pense que la France n'a pas de dettes à l'égard de la communauté rapatriée. Eh bien, mesdames, messieurs, il nous faut, ce soir exorciser ce démon et rétablir certaines vérités.

Je tiens, monsieur le secrétaire d'Etat, à vous remercier d'avoir présenté vos textes comme répondant aux exigences de la morale, de la dignité et de la justice. Merci aussi d'avoir mis en place les conditions d'un règlement définitif.

Avant de passer à l'analyse du projet de loi, je veux enfin vous dire combien la communauté rapatriée a été sensible à votre courtoisie, à votre compétence et à votre sensibilité, s'agissant d'un dossier difficile.

Flatter pour obtenir des votes

Ce dossier, il y a ceux qui l'abordent avec en tête une image simple : celle d'un bulletin de vote. Pour eux avant tout les Pieds-noirs sont un enjeu électoral. Ils les considèrent comme un lobby à flatter parce qu'ils représentent des centaines de milliers de voix.

Qu'ils se détrompent : les Pieds-noirs sont des adultes qui ne se laisseront pas abuser par ceux qui font aujourd'hui de la surenchère et qui ne cessent de mettre l'accent sur les difficultés plutôt que de présenter les progrès des dossiers.

A ceux qui arpentent en ce moment les estrades, qui occupent les tribunes et qui encombrant les journaux pour dénigrer ce qui est en train de se faire, je poserai cette question simple - à vous, par exemple, monsieur Collomb : où étiez-vous, où étaient vos amis dans la nuit du 7 novembre, lorsque dans cet hémicycle, grâce à la farouche obstination qui nous habitait avec quelques amis - ils avaient nom Roatta, Colin, Mamy, Trémège, Farran, Bousquet et Barate - nous avons pu redonner vie à ce dossier et sauver l'essentiel ? Sans ce premier geste, il n'y aurait pas eu de débat ce soir, messieurs, pour discuter du reste ! Où étiez-vous, je le répète, la nuit du 7 novembre ?

A ceux-là, je dis simplement ceci : laissez votre démagogie au vestiaire et, si vous voulez vraiment aider les Pieds-noirs, occupez-vous un peu plus sérieusement de leur dossier !

Surtout penser aux retraites

Il y a ceux qui abordent ce dossier avec une autre image simple : celle d'une caisse enregistreuse. Ils ne cessent de comptabiliser les débits et considèrent que cet argent est mal dépensé ou mal attribué électoralement.

A ceux-là je demande de penser aux trente mille rapatriés qui ne bénéficiaient pas encore de la retraite de la sécu-

rité sociale, au moment où vous avez laissé le pouvoir, en 1986 !

Alors, ne vous tournez pas toujours vers les bancs d'en face, messieurs les socialistes !

Regardez-vous plutôt dans la glace et faites votre examen de conscience !

Enfin, il y a ceux qui abordent ce sujet avec le coeur, parce qu'ils savent que, derrière ce dossier, il y a des hommes et des femmes qui ont souffert. Je sais, monsieur le secrétaire d'Etat, que la communauté des rapatriés tout entière vous classe dans cette catégorie. Après un an de travail acharné - tous les gens sérieux le reconnaissent - votre bilan, le bilan du Gouvernement est impressionnant. Pourquoi ne pas le dire ?

Je pense d'abord aux retraites, dont on ne parle jamais. L'an passé, 30000 rapatriés ne bénéficiaient pas encore de la retraite de la sécurité sociale

Pour ces 30000 personnes, monsieur le secrétaire d'Etat, vous avez débloqué 3,4 milliards de francs. Je passe sur l'effacement des dettes, sur les accords pour les fonds bloqués à l'étranger et sur les mesures en faveur des harkis, qui avaient été aussi les oubliés de la période 1981-1986 en dépit des promesses. Ce soir, enfin, vous nous soumettez deux autres projets : l'un sur l'indemnisation, l'autre sur l'amnistie.

30 milliards c'est mieux que oualou

Face à ces projets, deux attitudes sont possibles. Soit regretter qu'ils n'aillent pas plus loin et tout critiquer : c'est

facile. Soit, et ce sera mon attitude, se réjouir de cet effort exceptionnel - que d'autres n'avaient pas voulu ou pu consentir en dépit des promesses - tout en discutant, comme il est normal, les modalités, les détails de telle ou telle mesure, tout en proposant d'améliorer certaines situations qui paraissent incertaines, oubliées ou mal adaptées.

Commençons par l'indemnisation. Ce projet dégage 30 milliards de francs sur plusieurs années et je mesure combien cet effort est exceptionnel dans une conjoncture.

Puis-je me permettre, mon cher collègue, de vous rappeler ce que disait le candidat Mitterrand en 1981 ? Il avait annoncé que l'indemnisation serait versée au comptant dans les cas graves, pour les personnes âgées et pour les cas sociaux, que l'échelonnement prévu pour la loi de 1978 serait supprimé et qu'un fonds spécial d'indemnisation serait créé. Ces promesses ne se sont traduites par aucun projet de loi !

Comme le disait un leader des Pieds-noirs bien connu, cela se résume chez nous en un seul mot : Oualou ! Voilà le bilan de votre gestion !

La moyenne des fonds versés par dossier, qui était de 58 000 francs dans le cadre de la loi de 1970, atteint aujourd'hui 269000 francs. Nul ne peut raisonnablement ne pas saluer cet effort, et j'apprécie personnellement les sacrifices budgétaires consentis par le Gouvernement et la majorité car, la loi de 1978 confinant à exercer ses effets jusqu'en 1991, ce sont 4 milliards qui devront être dégagés.

Puisque vous êtes si sûrs d'avoir le pouvoir l'année

prochaine, messieurs, j'espère que vous en mettrez six ! Je prends date et nous verrons si, cette fois, vous tiendrez vos promesses.

Cela dit, permettez-moi, monsieur le secrétaire d'Etat, de braquer le projecteur sur quelques points sensibles qui méritent notre attention. J'en profite au passage pour féliciter notre collègue M. Barate de son excellent rapport, émaillé de réflexions et de propositions très pertinentes, que je partage.

Il y a d'abord le problème des délais. Certains, dont je partage entièrement le point de vue, trouvent que le rythme d'indemnisation est très lent.

Des efforts pour les plus anciens

Je sais que vous venez de faire un effort en faveur des plus anciens, en acceptant qu'ils puissent bénéficier dès 1988 de leur droit à l'indemnisation. C'est justice pour les anciens qui entrent dans leur quatre-vingt dixième année, mais, permettez-moi de le dire, c'est dommage pour ceux qui nous ont déjà quittés.

Ces délais mériteraient d'être aménagés pour les moins de quatre-vingts ans, et j'allais dire pour les « petits jeunes » de soixante-sept ou soixante-huit ans, qui devront attendre jusqu'à l'an 2000, soit presque quarante ans après, pour toucher le solde de leurs droits. Imaginez un petit propriétaire qui serait exproprié aujourd'hui pour cause d'utilité publique et qui ne finirait de percevoir ses indemnités qu'en 2025 ; cela fait quand même long, très long !

Je sais parfaitement qu'en trois ans, 80 p. 100 des dossiers des plus âgés seront réglés, et qu'en sept ans, 80 p. 100 de l'ensemble des dossiers le seront. Mais je ne désespère pas que ces dispositions soient adaptées dans les années qui viennent, grâce à l'amélioration de la situation économique, de telle sorte que chacun sera rentré dans ses droits bien avant l'an 2000.

J'en viens maintenant à la nature des titres. Nous aurions souhaité qu'ils soient nominatifs, cessibles, indexés, productifs d'intérêts, négociables et garantis contre les conjonctures défavorables.

Certes, une actualisation de 2 p. 100 coûterait 4 milliards, mais dès lors que l'inflation a été stabilisée à 2 ou 3 p. 100, il n'est pas nécessaire, nous a-t-on dit, de prévoir une clause de revalorisation comme celle de la loi de 1978.

Mais, monsieur le secrétaire d'Etat, avec 2 ou 3 p. 100 d'inflation, le capital sera tout de même écorné de 3 ou 4 milliards. Pour peu que les socialistes reviennent et que l'inflation passe à 6 ou 7 p. 100, c'est alors 10 milliards que nous perdrons. Voyez un peu le travail ! La conclusion est claire.

La solidarité de tous s'impose

A côté d'une solidarité évidente de la communauté nationale envers les rapatriés, il existe également - je vous demande de le noter - des solidarités entre les rapatriés. Permettez-moi de les citer.

Il y a d'abord une solidarité « obligée » en quelque

sorte en raison même de ce dispositif qui ne porte pas d'intérêts et duquel toute indexation est absente.

Il y a ensuite une solidarité « acceptée » par la communauté des rapatriés, puisque celle-ci accepte que les plus âgés et les plus petits soient indemnisés en priorité.

Il y a enfin une solidarité « souhaitée » par la communauté des rapatriés qui ressent qu'elle a des devoirs envers les musulmans harkis, lesquels ont plus souffert que les autres.

J'avais souhaité, comme tout un chacun, apporter des modifications, des améliorations sur ce chapitre. Hélas ! La guillotine de l'article 40 de la Constitution ne m'a pas permis de franchir le barrage des commissions. Je ne désespère cependant pas, à partir de cet hémicycle, de faire en sorte que, dans les années qui viennent, nous puissions apporter des améliorations.

Une clause de sauvegarde morale

Cependant, nous avons décidé, avec mes amis du Lambda Club, c'est-à-dire MM. Roatta, Hamaide, Colin, Trémège, Mamy, Farran, aidés par nos anciens d'établir, à défaut de clause de sauvegarde officielle, une clause de sauvegarde morale qui nous permettra d'interpeller le Gouvernement si, par hasard, les rythmes s'accéléraient, afin de le pousser, en quelque sorte, à accorder les améliorations attendues.

Il est, en effet, toujours possible, pour un gouvernement, de prendre des mesures en ce sens.

En ce qui concerne la cessibilité des titres, nous pensons que l'autorisation de céder les certificats d'indemnisation permettrait, d'une part, d'atténuer le défaut de protection contre l'érosion monétaire et, d'autre part, d'introduire plus de liberté dans la gestion des titres par leurs détenteurs, lesquels ont prouvé maintes fois qu'ils avaient le sens de l'intérêt général et qu'ils savaient investir dans l'entreprise. Au moment où l'on demande précisément à l'entreprise de consentir des efforts, il y a là une possibilité intéressante dont nous risquons de nous priver.

Je pense d'ailleurs que si nous permettons la cessibilité des titres, nous devons prendre des décisions quant à leur transmission.

J'en viens au champ d'application de la loi de 1970 qui, jamais modifiée, continue à exclure du bénéfice de l'indemnisation de nombreux rapatriés.

Il s'agit d'abord des personnes déposées tardivement, c'est-à-dire après le 1er juin 1970.

De même, ne sont pas prises en compte les situations des personnes ayant vendu à vil prix et dont on n'a jamais reconnu qu'elles avaient été déposées.

En ce qui concerne les prêts, la prolongation jusqu'au 31 décembre 1985 du dispositif de l'article 44 concerne l'effacement. Le déplacement de la date butoir de demande de consolidation des prêts permettra probablement des améliorations, mais je voudrais, monsieur le secrétaire d'Etat, appeler votre attention sur l'inégalité de traitement, au sein même de

la communauté rapatriée, entre ceux qui ont des prêts conventionnés, lesquels sont effacés, et ceux qui ont des prêts non conventionnés, lesquels ne sont pas effacés.

Il y a là une situation choquante, car, outre la discrimination qu'elle introduit entre les rapatriés, elle tend à pénaliser ceux qui ont tenté leur chance seuls avec leurs ressources personnelles en attendant une indemnisation qui leur avait été promise.

Il serait, par ailleurs, logique de les inclure dans le champ d'application de la suspension des poursuites.

Une fin de vie récente pour nos aînés

En ce qui concerne les retraites - vous l'avez souligné, monsieur le secrétaire d'Etat -, un effort substantiel a été consenti sur le régime général. Il faut maintenant le poursuivre pour les régimes complémentaires. Je sais que ce dossier est difficile, complexe, mais vous avez la volonté d'avancer. Les retraites sont une idée fixe : il faut assurer à nos anciens, à nos aînés une fin de vie décente et digne. Pour nous, c'est la priorité des priorités.

Permettez-moi de vous signaler également quelques situations particulières. Je pense aux retraités de ce qu'on appelait « l' E.G.A. », c'est-à-dire Electricité et gaz d'Algérie.

Pour ce qui est de l'amnistie, la loi du 3 décembre 1982 est demeurée largement inappliquée.

Outre les délais anormalement longs apportés à la publication des textes, je rappelle que les conditions d'appli-

tion n'ont été prises qu'en mai et octobre 1985.

Elle s'est, par ailleurs, révélée inapplicable puisque sur les milliers de cas qui, théoriquement, pouvaient en bénéficier, seules quelques dizaines de personnes en ont demandé l'application.

Vous avez établi le droit à la carte, le cumul des pensions privées et publiques et M. Limouzy, notre rapporteur, a parfaitement exposé les avancées de ce texte.

Cette loi aurait cependant mérité de voir son champ d'application élargi. Ainsi la notion de motifs politiques, si elle concerne ceux qui ont été condamnés, ne vise pas ceux qui ont été simplement sanctionnés. Il y a là une injustice à réparer parce que, eux aussi, mériteraient de retrouver leurs droits et d'être réinsérés dans la communauté nationale.

La France a besoin de tous ses enfants

Mesdames, messieurs, mes chers collègues, cette loi de réconciliation nationale arrive au bon moment. L'Europe est à l'ordre du jour sur tous les bancs et chacun pense à l'échéance de 1992. Pour gagner ce pari, la France a besoin de tous ses enfants et ce geste devrait permettre de réintégrer dans l'équipe de France tous ses enfants et de ressouder cette équipe.

Monsieur le secrétaire d'Etat, il m'appartenait de vous dire tout cela et d'être, en quelque sorte, le haut-parleur des rapatriés. Ils savaient que ma fidélité à mes idées, ma fidélité au Gouvernement que je soutiens, ma fidélité à la majorité à

laquelle j'appartiens, ferait que je mettrais en lumière les apports positifs de ce texte. Je crois, sur ce point, avoir rempli ma mission.

Mais ils savaient aussi que, conscient plus que d'autres de leurs problèmes et de leurs difficultés, je saurais être leur porte-parole. Ils savaient qu'avec mon accent, c'est eux qui s'exprimeraient ce soir par ma voix pour vous dire des vérités que nous avons sur le cœur depuis vingt-cinq ans. Là encore, je pense que ma mission est accomplie.

Permettez-moi en terminant, de formuler deux vœux et deux réflexions.

Fier d'appartenir à cette communauté

La première réflexion est pour exprimer tout haut de cette tribune combien je suis fier d'appartenir à cette communauté de Pieds-noirs, qui a su vaincre un triple péril.

Chassée de ses terres, elle a su, avec dignité, assumer son destin sans sombrer dans la déchéance, le désespoir ou le nihilisme.

Transplantée sans ménagements, elle a réussi à s'intégrer, à mêler son cœur et sa sueur à toutes les régions qui l'accueillaient et à y conquérir des places enviées, sans conflit majeur avec les Français de métropole qui, pour l'immense majorité, il faut le rappeler, lui ont permis de prendre sa place dans la communauté nationale.

Enfin, menacée de disparition par cette réussite même, elle a su garder son âme, ses valeurs, sa mémoire, sa

spécificité et son patrimoine culturel.

Ma seconde réflexion vous concerne, monsieur le secrétaire d'Etat. Vous êtes un excellent secrétaire d'Etat aux rapatriés, et vous avez su, avant tout, nous comprendre et, par là même, nous aimer. Je tiens ce soir à reprendre le vœu que j'avais formulé à cette même tribune le 7 novembre.

Ce dossier n'est pas clos

Contrairement à ce qui a été dit, le dossier des rapatriés n'est pas clos. Une page importante a été tournée, mais il reste encore du chemin à parcourir. C'est pourquoi nous avons besoin de vous. C'est pourquoi nous pensons que vous devez rester à votre poste, pour nous accompagner le plus longtemps possible.

Cependant, vous le savez, les Pieds-noirs ont des défauts et des qualités. Je ne m'étendrai pas sur les défauts mais, parmi les qualités, il y en a une qui s'appelle la générosité.

Nous souhaitons donc que, comme nous, d'autres secteurs de la vie de ce pays puissent bénéficier de votre courtoisie, de votre compétence, de votre efficacité souriante, monsieur le secrétaire d'Etat. Puisse le ciel nous entendre et qu'il fasse de vous un Ministre à hautes responsabilités, un Ministre pleinement heureux. La République a besoin de serviteurs de votre qualité.

Discours prononcé le 7 juillet 1987 à la tribune de l'Assemblée Nationale.

Discussion sur le texte de loi d'indemnisation

" Ce texte a un mérite... il existe, mais ce n'est qu'un début."

Monsieur le Président, monsieur le secrétaire d'Etat, mes chers collègues, nous voterons ce texte parce qu'il a un mérite essentiel : il existe.

Vous avez parlé, monsieur Deschamps (PC), de miroir aux alouettes ! Je regrette, mais j'aurais préféré que ce miroir puisse réfléchir tout le travail que vous avez fait entre 1981 et 1986 et dont M. Bapt (PS), en dépit d'efforts quasi désespérés, n'a pas pu dire un seul mot, sinon qu'un seul projet avait été adopté, celui concernant les retraites, pour lequel les textes d'application ne sont sortis que deux jours avant les élections et pour lequel aucun crédit n'avait été inscrit. Ce qui compte, en la matière, ce sont pourtant bien les crédits et pas seulement les discours.

Qu'avez-vous fait en 1962 ? et en 1981 ?

Monsieur Deschamps, je suis un peu atterré quand vous regrettez que dans ce texte on ne prenne pas en considération les petites gens. C'est précisément dans cette perspective que je me bats depuis le début. Mais qu'avez-vous fait pour ces petites gens en 1962 ? Qu'avez-vous fait pour elles

en 1981 ? Je puis vous le dire : rien du tout. Alors aujourd'hui, ne donnez pas de leçon. Ne venez pas parler de mémoire sélective parce que vous, vous avez une mémoire à géométrie variable.

Quand je lis tous vos discours depuis vingt-cinq ans et quand je vous entends aujourd'hui, je me pince parce que j'ai l'impression que je suis en train de rêver.

Ce texte existe ! C'est vrai qu'il n'est pas parfait – le rapporteur l'a très bien dit tout à l'heure - mais il est perfectible et le dossier n'est pas clos. C'est une nouvelle page sur laquelle nous aurons encore des choses à inscrire, et je souhaite que nous le fassions tous ensemble.

Monsieur Ducoloné (PC), vous dites qu'il est scandaleux d'attendre l'année prochaine pour indemniser des gens de quatre-vingt-dix ans. Mais ils avaient quatre-vingt-trois ans en 1981 ! Pourquoi ne l'avez-vous pas fait à ce moment-là ? Ils auraient été très contents de toucher des indemnités !

Mais à ce moment-là, vous étiez aux abonnés absents. Aujourd'hui, vous revenez en disant : mais je suis là et je vais vous faire la leçon. Alors, je vous renvoie le « paquet » et sans intérêt, comme les titres qu'on donne aujourd'hui aux rapatriés et qui ne sont pas indexés.

Des efforts ont été accomplis dans plusieurs domaines : l'indemnisation, l'amnistie, la situation des harkis et les retraites. On nous parle beaucoup des petites gens, mais savez-vous que cette année 30000 personnes ont eu accès à la retraite de la sécurité sociale ?

Ce dossier est perfectible

Vous avez, pendant cinq ans, claironné un discours à résonance sociale, mais je constate que vous avez laissé sur le bord de la route les gens qui étaient le plus en difficulté, c'est-à-dire les petits, les tout petits. Ceux qui les ont pris en main, c'est nous. Je tenais à le dire aujourd'hui parce que c'est la vérité.

Pour ce texte nous nous battons parce qu'il faut l'améliorer. Des problèmes restent en suspens, ceux du délai, de la cessibilité, de l'indexation. Demander à ceux qui ont soixante-douze ou soixante-treize ans aujourd'hui d'attendre encore huit ans, c'est difficile. Mais l'an prochain, il y aura des crédits à inscrire et alors, peut-être joindrez-vous vos voix aux nôtres pour faire en sorte que tout le monde soit indemnisé le plus rapidement possible.

Vous annoncez que vous allez voter contre ce texte en prenant prétexte du rassemblement de Nice, de l'O.N.A.S.E.C, ou de je ne sais quoi encore. Mais à Nice, il fallait y aller si vous en aviez envie, et au moins vous pourriez raconter exactement ce qui s'est passé. Vous avez un texte devant vous, parlez-nous-en et non pas de Nice. C'est ce que nous vous demandons et c'est ce que vous demandent les rapatriés. Depuis tout à l'heure, je suis scandalisé de voir que c'est vous qui faites de l'électoratisme.

Lorsque vous étiez au pouvoir, vous n'avez absolument rien fait. En 1981, si j'en crois les déclarations de l'époque, le

Président de la République devait, paraît-il, indemniser tous ceux qui présentaient des dossiers à caractère social. Vous deviez faire tomber tous les délais. Vous n'avez rien fait ; vous n'avez rien fait ; vous n'avez rien fait : voilà le bilan de votre action. Alors, pas de leçons et surtout pas de vous

Ce texte n'est peut-être qu'un début, mais il a, je le répète, le mérite d'exister.

Vous feriez mieux de vous taire.

Monsieur le secrétaire d'Etat, vous avez bien travaillé, je tiens à vous remercier ainsi que tous vos collaborateurs qui ont constitué une véritable équipe et qui ont su, au-delà des préoccupations électorales de certains, découvrir que derrière ces dossiers il y avait des hommes et des femmes qui attendaient. Certains ont aujourd'hui pour eux un regard ou une parole attendrie, mais les mêmes, en 1962, les renvoyaient, les bouscullaient, les traitaient de « colonialistes honteux ». Le colonialisme, monsieur Ducoloné, ça existe en Afghanistan, ça existe en Pologne, ça existe en Angola, et j'attends vos discours là-dessus.

Monsieur le Ministre, nous vous soutiendrons et nous voterons votre texte, mais nous ajoutons aussitôt que ce texte est perfectible et que nous nous emploierons à le perfectionner.

Discours prononcé le 12 novembre 1987 à la tribune de l'Assemblée Nationale

La bataille budgétaire continue...

" A côté de l'indemnisation, il y a aussi tout le reste..."

Monsieur le Président, messieurs les ministres, mes chers collègues. Il y a un an, lors de la discussion des crédits pour 1987, je vous faisais part de mon intention, et de celle de certains de mes collègues - MM. Trémège, Roatta, Mamy, Daniel Colin et Farran de ne pas voter ce budget, car les négociations sur les crédits d'indemnisation des rapatriés n'avaient pas abouti.

Par la suite, grâce aux efforts du Gouvernement, ces négociations ont abouti. J'ai eu, monsieur le Ministre chargé des rapatriés, l'occasion d'en remercier votre prédécesseur. Permettez-moi, ce soir, de remercier publiquement M. le Ministre chargé du budget pour les efforts consentis.

Un budget en muscles et non de gonflette

Venons-en au budget proposé pour 1988.

Dépassant les vaines critiques polémiques, qui, sous des effets statistiques, ou des aspects prometteurs, tenteront de faire du racolage politique. Je voudrais profiter de ce débat pour poser certaines interrogations et émettre des propositions.

Certaines dotations apparaissent en nette diminution

par rapport à celles de l'an passé.

Il en va ainsi du chapitre 46-91 qui contient les crédits d'indemnisation et de consolidation ainsi que du chapitre 46-97 qui concerne le versement de l'Etat à la caisse de retraite des agents des collectivités locales.

L'analyse des données laisse entendre que, sur le chapitre 49-91, compte tenu des reports prévisibles, les crédits disponibles en 1988 seraient égaux ou presque à ceux de 1987.

Suffiront-ils pour répondre aux différents engagements pris jusqu'à présent ? C'est la question que nous nous posons. J'espère que votre réponse nous donnera tous apaisements sur ce point.

Personnellement, je préfère un budget en muscles, avec des crédits qui seront utilisés, à un budget « de gonflette », c'est-à-dire riche de crédits qui ne seront en fait pas consommés.

Les crédits du chapitre 46-97 sont aussi en nette diminution, mais il me semble que cela n'est pas le résultat d'une volonté politique mais simplement des effets mécaniques des dispositifs adoptés jusqu'à présent en la matière.

J'attends sur ce point également une confirmation, monsieur le Ministre.

Je vais maintenant revenir sur le dossier de l'indemnisation. Où en est-on dans le déroulement de la procédure ? Allez-vous demander à l' A.N.I.F.O.M. un effort tout particulier pour que les dossiers soient traités rapidement et pour que les lettres de notification ne mettent pas plusieurs années avant d'arriver ?

Sur ce chapitre « Indemnisation - réinstallation - consolidation », où en sont les décrets et circulaires d'application ? Les rapatriés attendent, monsieur le Ministre, votre réponse ; avec beaucoup d'attention.

Par ailleurs, toute loi est susceptible d'être améliorée. Celle qui concerne l'indemnisation pourrait l'être également dans ses applications.

Je sais parfaitement combien la conjoncture est difficile. Mais dans l'hypothèse d'un retour à une situation plus favorable, ne pourrait-on envisager des mesures en les chiffrant d'ores et déjà pour savoir suivant quel programme, on pourrait les appliquer ?

Des mesures à résonance sociale

Il s'agit de mesures à résonance sociale, dont je citerai quelques-unes : en faveur des invalides, à traiter comme les plus de quatre-vingt-dix ans ; en faveur des smicards, à traiter comme les plus de quatre-vingts ans ; en faveur des septuagénaires ; en faveur des rapatriés du Maroc, de la Tunisie et des relevés de forclusion, pour la moitié de leurs indemnités, rattachées à la loi du 2 janvier 1978 ; en faveur des personnes seules, de la loi du 2 janvier 1978 ; en faveur des rapatriés, malheureusement contraints de nantir leurs nouveaux titres, comme l'article 6 leur en donne la possibilité et qui vont perdre, à cause de l'incohérence de l'échéancier et de l'absence d'intérêt des titres, quelque deux tiers de leur capital.

Voilà quelques propositions. Il serait difficile de les appliquer tout de suite, mais peut-être pourrions-nous examiner dans quelle mesure il serait possible de les adopter dans des circonstances plus favorables.

J'en arrive à un secteur que je considère comme la priorité des priorités, celui des retraites. Un gros effort a été fait pour le régime général chargé des rapatriés, il serait bon, monsieur le Ministre, que vous nous dressiez un bilan sur ce sujet.

Mais je pense que nous devons aller plus loin, et aborder le difficile dossier des retraites complémentaires. Ce dossier est délicat parce que multiple. Il y a ceux qui relèvent de l'ARCO ; ceux qui sont originaires d'autres territoires que l'Algérie ; ceux qui étaient affiliés à des caisses de cadres et pour lesquels il faudrait probablement une contribution de l'Etat.

Je sais que vous avez entrepris des négociations serrées, difficiles, et que vous êtes animé par la volonté de réussir. Pouvez-vous, là aussi, nous préciser quelles sont les espérances d'aboutir en la matière ?

Certains dommages ne sont pas pris en compte

Enfin, monsieur le Ministre, permettez-moi de me faire le porte-parole des rapatriés, car j'en suis un, pour vous interroger sur les conditions d'application de la loi du 16 juillet 1987, qui relève elle-même de deux lois précédentes, du 15 juillet 1970 et du 2 janvier 1978.

Certains dommages subis ne sont toujours pas pris en compte. Ainsi en va-t-il des ventes consenties à vil prix, des personnes morales, des terrains constructibles, des dépossessions tardives, des récoltes pendantes, de l'outil de travail des exploitants agricoles non propriétaires, et de la normalisation des plafonds.

Pour ce qui est, en outre, des forclusions, ne pourrait-on analyser certaines situations au cas par cas ?

Je pense également aux situations particulières de nos amis tunisiens. A ce sujet, je rejoins les propositions formulées par l' A.F.N.A.R.T. Elles vous ont été transmises.

Enfin, s'agissant du rapatriement des avoirs en provenance de la Tunisie, de l'Algérie, et du Maroc, des dispositions semblent bloquer le processus. Ne serait-il pas possible de reprendre certaines négociations ?

Je ne parlerai ni de la consolidation ni des harkis car mon ami Barate interviendra tout à l'heure sur ce point. Je partage entièrement ses analyses et ses préoccupations. Je sais aussi que mon ami Couveinhes approuve l'ensemble des réflexions et des propositions que je viens de formuler.

Et le mémorial ?

Une question pour terminer, sur le mémorial : où en est-on ?

Merci, messieurs les ministres, d'avoir prêté attention à mes interrogations. Nous voterons votre budget, parce qu'il nous paraît sérieux, sincère et véritable.

Discours prononcé le 16 novembre 1990 à la tribune de l'Assemblée Nationale

Budget des Rapatriés

Explication de vote et... de « texte » avec les Ministres au banc du Gouvernement

- M. Pierre Bérégovoy, Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances
- M. Michel Charasse, Ministre du Budget

Monsieur le Président, madame, messieurs les ministres, mes chers collègues, plus que de millions de francs, c'est d'hommes et de femmes qui existent derrière ces chiffres que je voudrais vous parler.

Maintenant ça suffit !

Le dossier dit « des rapatriés » est ouvert depuis bientôt trente ans. Ce dossier, je l'ai suivi avec mon âme, avec mon cœur, tantôt avec tristesse, tantôt avec amertume, tantôt avec espoir et parfois avec colère.

Je n'ai pas l'habitude d'encombrer les médias et les tribunes de déclarations à ce sujet. Je préfère soutenir et appuyer, discrètement, mais le plus efficacement possible, le travail constant et méritoire des associations.

La dernière fois que j'ai eu l'honneur de défendre ce dossier à cette tribune, c'était le 9 novembre 1986 pour dire à votre prédécesseur : « Maintenant, ça suffit ! »

Et, grâce à la détermination de quelques députés amis, grâce à la pression des associations, grâce à la chaude conviction d'André Santini, qui fut un merveilleux ministre des rapatriés, c'est-à-dire un interlocuteur fidèle, dévoué et efficace...

M. le ministre délégué, chargé du budget. Et désargenté !

M. Willy Diméglio. ... grâce à la profonde compréhension du ministre des finances, Edouard Balladur...

M. le ministre délégué, chargé du budget. ...qui n'a pas mis un franc !

M. Willy Diméglio. Ecoutez-moi, monsieur le ministre chargé du budget ! Nous allons voir si vous, vous avez de l'argent aujourd'hui.

Grâce, disais-je, à la profonde compréhension du ministre des finances, Edouard Balladur, qui prit rapidement conscience des dimensions humaines de ce dossier - il n'y a pas que l'argent qui compte, monsieur le ministre des finances 1 - le gouvernement de Jacques Chirac débloqua 30 milliards de francs.

M. le ministre délégué, chargé du budget. Zéro ! Pas un franc !

M. Willy Diméglio. Vous ferez la démonstration de ce que vous, vous pourrez débloquent. J'espère que ce sera plus que zéro !

M. le ministre délégué, chargé du budget. Je dis bien pas un franc. La loi de juillet 1977 n'était pas financée. C'était une escroquerie !

M. Willy Diméglio. Depuis, en dépit des promesses électorales et des déclarations flatteuses...

M. le ministre délégué, chargé du budget. Démagogie !

M. Willy Diméglio. ... loin de s'améliorer, la situation des rapatriés n'a cessé de se détériorer et je vous laisse, monsieur le ministre chargé du budget, la démagogie facile !

M. le ministre délégué, chargé du budget. Je paie vos chèques sans provision !

M. Willy Diméglio. Je parle ici avec mes convictions.

M. le Ministre délégué, chargé du budget. Il ne faut pas se moquer du monde !

M. Willy Diméglio. Aujourd'hui, monsieur le Ministre, on compte par milliers, par dizaines de milliers le nombre de femmes et d'hommes qui depuis 1962 sont morts et qui n'auront pas connu la joie d'avoir obtenu la moindre réparation financière ou morale.

De 1962 à 1981, la démagogie, c'était vous !

M. le Ministre délégué, chargé du budget. Je n'accepte pas cela ! Ce n'est pas vrai !

M. Willy Diméglio. C'était vous !

M. le Ministre délégué, chargé du budget. Ce n'est pas vrai !

M. Willy Diméglio. C'est vous qui avez fait de la démagogie à partir de 1962 !

M. le Ministre délégué, chargé du budget. Nous payons vos chèques sans provision ! C'est de l'escroquerie ! Vous êtes un menteur !

M. Willy Diméglio. Je demande que vous retiriez le mot « escroquerie ».

M. le Ministre délégué, chargé du budget. Je le retire !

M. Willy Diméglio. Très bien !

M. le Ministre délégué, chargé du budget. ... au profit des autres !

M. Gérard Bapt. Si ce n'était pas une escroquerie, c'était tout de même un gros mensonge !!

M. Willy Diméglio. Aujourd'hui, monsieur le Ministre, il y a des milliers, des dizaines de milliers de femmes et d'hommes qui, arrivés adultes en 1962, sont devenus des septuagénaires qui attendent, avec un morceau de papier en poche, que vous leur donniez un semblant de réparation.

Certains osaient encore espérer - puisque vous êtes là, maintenant ! - une amélioration sensible de cette réparation. Hélas ! Profitant d'un ajustement des situations restant à régler en raison des décès survenus, vous avez préféré procéder à une diminution des crédits budgétaires !

M. Gérard Bapt. Oh ! Comment peut-on dire cela !

M. Willy Diméglio. Pourquoi ne pas avoir utilisé ces crédits pour accélérer le rythme des paiements des certificats d'indemnisation ou pour accorder une priorité aux personnes handicapées ou à celles pouvant justifier d'un revenu brut annuel inférieur au S.M.I.C. ?

Pourquoi ne pas avoir utilisé ces crédits disponibles pour prévoir, jusqu'au complet règlement, un intérêt capitalisé à un taux raisonnable, de 4,50 p. 100 par exemple ?

Pourquoi ne pas avoir utilisé ces crédits disponibles pour exempter de l'impôt sur les mutations par décès certaines successions ?

Aujourd'hui monsieur le Ministre, pour le cas où vous ne le sauriez pas, il y a des milliers, des dizaines de milliers de femmes et d'hommes qui font partie de ces 80 p. 100 de pieds noirs qui ne possédaient rien, qui n'ont pas de dossiers d'indemnisation. Ils attendaient, ils attendent toujours une retraite décente et une retraite complémentaire et ils découvrent que les chapitres des recettes consacré aux retraites subit un abattement d» plusieurs centaines de millions de francs.

M. le Président. Monsieur Diméglio, M. le Ministre d'Etat, Ministre de l'économie, des finances et du budget, demande à vous interrompre. Acceptez-vous ?

M. Willy Diméglio. Avec plaisir !

M. le Président. La parole est à M. le Ministre d'Etat, avec l'autorisation de l'orateur.

M. Pierre Bérégovoy, Ministre d'Etat, Ministre de l'économie, des finances et du budget. Monsieur le Président, mesdames et messieurs les députés, j'écoute avec le plus extrême intérêt la démonstration de M. Diméglio. Je le connais un peu et ne doute pas de sa sincérité. Il énumère un certain nombre de revendications dont il voudra bien constater avec moi qu'elles ne sont pas satisfaisantes, pour certaines d'entre elles, depuis 1962. Le problème ne date donc pas d'aujourd'hui, ni de 1988.

Mais à la question posée, qui a suscité d'ailleurs un

échange de propos assez vif, je voudrais obtenir de votre part, monsieur Diméglio, une réponse précise.

Vous avez évoqué, pour le discours qui sera diffusé aux rapatriés, la loi votée en 1987 arrêtant un plan de financement de 30 milliards de francs pour la partie non encore versée de l'indemnisation. Oui ou non, cette loi était-elle financée ? C'est la seule question à poser.

Pour le reste, on peut parfaitement comprendre que, dans le cadre d'un débat parlementaire, vous évoquiez des revendications et reprochiez au Gouvernement de ne pas les satisfaire. Mais prétendre que le gouvernement précédent avait assuré le financement de 30 milliards de francs n'est pas exact. Il avait fait voter une loi prévoyant que 30 milliards de francs seraient affectés, d'ailleurs sur une longue période, à l'indemnisation des rapatriés.

Mais y avait-il un sou - un sou, c'est un sou ! - de financement pour cette loi ? M. Charasse et moi, nous vous répondons non. Quel est votre avis ? Dans le budget de 1988, y en avait-il, comme dirait mon cher collègue Michel Charasse, « la queue d'un » ? (Sourires.) Voilà une question bien précise.

M. Willy Diméglio. Je disais, avant d'être interrompu, que ceux qui attendaient des retraites et des retraites complémentaires ont découvert que le chapitre des recettes consacré aux retraites avait diminué. Là, vous ne pourrez pas dire le contraire : dans le projet de budget pour 1991, le chapitre consacré aux retraites diminue de 410 millions de francs.

Mettre fin à une injustice

Plus que jamais ils ont l'impression que le joli mot de « solidarité » ne s'adresse pas à eux.

En ce qui me concerne, je continuerai à me battre sur tous ces fronts pour faire en sorte que nous puissions améliorer la loi de 1987. Puisque vous m'y conviez, je vous dis : améliorons la loi !

Des milliers et des dizaines de milliers de harkis et fils de harkis attendent que soit mis fin à une situation injuste et immorale dont ils sont les victimes. Ils ont la sensation que la nation accorde beaucoup plus de considération à ceux qui deviennent Français par accident qu'à ceux qui ont versé leur sang pour la France et qui ont choisi d'être des Français. Ce n'est pas la diminution des crédits relevant des chapitres de la protection sociale qui les fera changer d'avis !

Aujourd'hui, monsieur le Ministre, ils sont des milliers, des dizaines de milliers de rapatriés à penser qu'il aurait été plus judicieux et plus équitable de ne pas procéder aux réductions envisagées pour en affecter le montant à l'accélération de l'indemnisation et à l'amélioration des retraites et des conditions de vie des plus défavorisés.

Aujourd'hui, monsieur le Ministre, ils sont des milliers, des dizaines de milliers de rapatriés, fatigués, usés d'avoir attendu depuis des années. Ils ne croient plus aux gesticulations du délégué aux rapatriés. Et si j'avais un conseil à donner à ce dernier, ce serait de rendre son tablier et de se reconverter.

Il y a toujours un mais...

Aujourd'hui, monsieur le Ministre, ils sont des milliers, des dizaines de milliers de rapatriés à connaître par avance et par cœur votre réponse. Comme je l'ai dit à vos prédécesseurs, je vous dirai que depuis 1962, à quelques coups de cœur près comme celui de 1978 ou celui de 1986,- ils entendent toujours la même rengaine : « On voudrait bien mais... mais la crise... mais la rigueur... mais le budget... mais... » Il y a toujours un « mais » - aujourd'hui, ce sera probablement le Golfe -, un mais qui les désespère et que beaucoup d'entre eux emportent avec eux dans la tombe ! Merci de m'avoir écouté ; je reste à votre disposition.

Discours prononcé le 15 novembre 1991 à la tribune de l'Assemblée Nationale

" C'est toujours la même rengaine, on voudrait bien mais on ne peut pas."

Monsieur le Président, monsieur le Ministre, mes chers collègues, il y a un an, j'étais déjà intervenu à cette tribune pour tenter de défendre les intérêts moraux et matériels de mes compatriotes rapatriés. Vous étiez au banc du Gouvernement, monsieur le Ministre, et nous avons eu un échange serré, vif, courtois sur ce douloureux dossier car il touche des hommes et des femmes en difficulté.

Une grande amertume et une profonde injustice

Que s'est-il passé depuis ? Du côté du Gouvernement, je serais tenté de répondre : rien, en dehors de la suppression du poste de délégué aux rapatriés et de l'attribution de ce dossier au Secrétaire d'Etat à la famille et aux personnes âgées. Je regrette d'ailleurs qu'il ne soit pas présent aujourd'hui.

Ses nouvelles fonctions ont-elles changé quelque chose ? Nous ne le croyons pas, et nous sommes même profondément persuadés du contraire.

Par ailleurs, monsieur le Ministre, nous avons subi beaucoup d'événements douloureux.

Depuis un an, depuis notre dernier débat, des milliers

de septuagénaires de notre communauté sont morts avec un simple papier en poche et dans le cœur une grande amertume et le sentiment d'une profonde injustice. Depuis un an, des milliers d'anciens ont continué à se battre pour tenter de survivre avec de modestes retraites. Depuis un an, des milliers de compatriotes, continuant à vivre ou à posséder des biens au Maghreb, attendent toujours que la France leur accorde le meilleur soutien, la meilleure assistance pour la recherche d'une solution honorable et équitable à leur contentieux. Depuis un an, certains ont sombré économiquement pour ne pas avoir pu bénéficier de l'effacement des dettes ou pour avoir subi un refus d'exécution par les trésoriers-payeurs généraux des décisions des préfets sur les emprunts au bénéfice des enfants mineurs. Depuis un an, des jeunes harkis se sont révoltés pour crier leur colère et leur indignation. Ils attendent toujours, et nous avec, la réhabilitation morale de leurs parents, une reconsidération des retraites ou la mise en place de compensations financières. Ils attendent toujours que soit atténuée l'injustice qui les frappe dans le secteur du logement et de l'insertion professionnelle, car la mise en application, sur place, ne correspond pas toujours aux discours.

Je me permets de vous rappeler- on parle souvent de la première génération - que les petits-enfants de harkis, ceux de la troisième génération, sont éjectés une première fois de notre société par le plus cruel des échecs, l'échec scolaire, et que, ensuite, ils sont frappés à 80 p. 100 par le chômage et le manque de formation professionnelle. Ils attendent tous, tou-

jours, que soit mis fin à ces exclusions et que la France leur dise clairement qu'elle ne les abandonnera pas.

Aucune chance, aucun espoir

Monsieur le Ministre, pensez-vous que les dotations financières que vous nous proposez aujourd'hui répondent aux angoisses, aux doutes, aux attentes de l'ensemble de la communauté des rapatriés

Vous dites oui. Ma réponse est non ! C'est clair, et en plus vous savez que j'ai raison.

Votre budget ne laisse aucune chance, aucun espoir à ceux qui, en matière d'indemnisation; attendent une priorité et une accélération des calendriers de versements, une priorité pour les invalides, les smicards ou les septuagénaires.

Votre budget ne laisse aucun espoir à ceux qui pensent que l'affectation d'un intérêt annuel de 4,5 p. 100 sur les créances de l'Etat relève de la plus élémentaire justice.

Votre budget ne laisse aucun espoir à ceux qui demandent l'exonération des droits de succession pour les héritiers. Ce n'est pas de la démagogie, mais la vérité ! Vous confondez vérité et démagogie. Je n'ai jamais fait de démagogie sur ce dossier. Je suis ici pour dire ce que ressent la communauté des rapatriés. Que vous n'écoutez pas, c'est votre droit. Que je le dise, c'est mon devoir. Votre budget ne laisse aucun espoir aux plus démunis d'avoir une fin de vie décente, grâce à une retraite complémentaire.

Votre budget ne laisse aucun espoir à ceux qui guet-

tent l'application élargie de l'article 44 pour une remise des dettes des rapatriés et de leurs ayants droit, afin d'en terminer avec cet épineux problème générateur de troubles.

Votre budget ne laisse aucun espoir à nos compatriotes ayant des contentieux au Maghreb.

Enfin, votre budget laisse peu d'espoir et peu de chances aux différentes générations de harkis qui n'ont pas été apaisés par les quelques mesures annoncées et qui lisent avec amertume et déception les circulaires qui leur proviennent de Paris.

Il faut une volonté politique

Monsieur le Ministre, je ne méconnais pas vos problèmes, vos soucis et vos préoccupations et je connais par cœur la réponse de tous les Ministres du budget : on voudrait bien mais on ne peut pas. Chaque fois que je suis intervenu depuis 1986 à cette tribune, même quand mes amis étaient au banc du gouvernement, j'ai entendu la même chose. Cette phrase, que je ne cesse d'entendre, elle est peut-être vraie. Sachez cependant que ce dossier ne relève pas simplement du budget, mais d'une volonté politique au plus haut niveau.

Je voudrais, pour terminer, m'adresser, au-delà de cette enceinte, à la communauté des rapatriés pour leur dire : « Mes chers compatriotes, ne perdez pas espoir. Continuez à garder cette infaillible ardeur et ce soleil que vous avez dans le cœur car, comme le disait l'un des nôtres, Camus, "Le printemps finira toujours par reflourir !" »

Les Harkis

Discours prononcé le 15 novembre 1991 à la tribune de l'Assemblée Nationale

Les Harkis

Madame le Premier Ministre, les événements de la cité des Oliviers à Narbonne traduisent la colère et le désarroi de la communauté des harkis.

Ils ont payé l'impôt du sang pour la France

Les harkis, je me permets de vous le rappeler, sont les Français musulmans qui ont servi dans l'armée française. Ils ont payé l'impôt du sang pour la France.

En 1962, des dizaines de milliers d'entre eux sont restés en Algérie. Ils ont été exécutés sommairement pour leur fidélité envers la France. Des dizaines de milliers d'autres sont venus en métropole. Aujourd'hui, ces anciens sont dans des cités ou des camps. Ils sont prostrés, ils n'attendent plus rien de la France, ils attendent simplement la mort.

Comme l'ensemble des communautés rapatriées, ils sont usés, fatigués, à force de mendier des crédits qui avaient été promis et votés, mais qui ont ensuite été gelés. Parlez-en, madame le Premier Ministre, à votre Ministre d'Etat, Ministre de l'économie et des finances. Je lui ai fait la même déclaration lors du débat budgétaire - hélas et en vain ! - car il avait supprimé tous les crédits ou une grande partie des crédits concernant la protection sociale des harkis.

La vraie génération Mitterrand

Il y a maintenant trois générations de harkis et 66 p. 100 d'entre eux ont moins de vingt ans. Ceux-là avaient dix ans lorsque M. Mitterrand est arrivé au pouvoir en 1981. Aujourd'hui, ils ont vingt ans, ils élèvent des barricades : c'est la vraie « génération Mitterrand » ! Ils sont marqués de deux signes : à plus de 60 p. 100, ils ont été éjectés du système éducatif par l'échec scolaire, cette balafre qu'on supporte mal parce qu'on la conserve toute sa vie ; à 80 p. 100, ils sont frappés par le chômage et par le manque de formation professionnelle.

Voilà ce que sont devenus les harkis ! Voilà ce qu'est cette « génération Mitterrand » !

Lorsqu'ils regardent la télévision, ils se rendent compte que, dans les banlieues, les immigrés révoltés sont mieux traités que les Français. Ils se rendent compte que vous leur accordez beaucoup plus de droits qu'à eux-mêmes, qui sont Français et qui ont payé l'impôt du sang.

Alors, madame le Premier Ministre, voulez-vous que ces enfants vous renvoient leur carte d'identité française pour que vous leur donniez en retour une carte d'immigré, afin qu'ils aient des droits certains

Voilà leur problème, voilà leur révolte ! Allez-vous avoir un mot, aujourd'hui, pour ces enfants, pour leur dire qu'ils ne peuvent pas désespérer de la France ?

**Questions écrites ou orales posées
aux différents Gouvernements**

26 octobre 1992

“100.000 des nôtres ont donné leur vie pour que la France renaisse”

Monsieur le Premier Ministre,

Je vous ai entendu déclarer qu'il fallait saluer ceux qui avaient porté haut le drapeau de la France dans cette région du monde qu'est l'Afrique, et que nous devions nous montrer fiers du message qu'a délivré notre pays.

Je partage cette réflexion. C'est pourquoi, je me permets de vous demander, Monsieur le Premier Ministre, que fait la France, pour tous ceux qui, ayant servi notre drapeau et développé notre message et qui ont été inhumés en terre française, reposent aujourd'hui en une terre qui leur est devenue étrangère. Nous avons un devoir envers eux, assumons-nous le respect de leur mémoire et de leur sépulture ?

Dans quelques jours, nous célébrerons nos morts. La communauté des rapatriés aimerait que les siens reposent aussi en paix. Et puisque, nous parlons du drapeau de la France, permettez-moi de vous rappeler que le 8 novembre prochain, cela fera cinquante ans que l'Afrique du Nord reprenait les armes pour libérer la France, que 16,3 % de ses enfants furent mobilisés et s'illustrèrent sur tous les théâtres d'opérations de Tunisie en Allemagne, en passant par Cassino, et que 100.000 des nôtres, juifs, chrétiens, musulmans, athées... ont donné leur vie pour que la France renaisse.

Il serait bon, Monsieur le Premier Ministre, que ce cinquantenaire soit célébré avec éclat. Je souhaite pour ma part que toutes les communes de France honorent cet événement important de notre histoire

22 juin 1993

“Les Français d’Afrique du Nord sont-ils des Français de second rang ?”

Question écrite

Monsieur Willy DIMÉGLIO, Député de l’Hérault, appelle l’attention de Monsieur le Premier Ministre sur l’atteinte morale que constitue, pour les français nés dans les anciens départements français d’Afrique du Nord, l’obligation de justifier de la légitimité de leur nationalité, que ce soit à l’occasion de renouvellement de papiers d’identités, de la constitution d’un dossier de départ à la retraite ou autre. En effet, à l’occasion de ces démarches il est commun de voir un français né en Algérie, titulaire de papiers d’identités français (Carte nationale d’identité, passeport...) ou d’un livret militaire faisant état de ses services au sein de l’armée française, se voir en plus réclamer un certificat de nationalité française; pour cela, il doit fournir “une déclaration récognitive de nationalité française”. Vous comprendrez que ces français qui sont nés sur une terre française, qui ont combattu dans l’armée française ne peuvent accepter de se voir considérés comme des français de second rang

devant sans cesse justifier du bon droit de leur identité nationale.

Aussi, il me serait vivement agréable que vous puissiez m'indiquer les dispositions que vous comptez adopter et selon quel calendrier, afin que de telles situations offensantes ne se reproduisent plus à l'avenir

29 juin 1993

“Une idée pour accélérer l'indemnisation”

Question écrite

Monsieur Willy DIMÉGLIO, Député de l'Hérault appelle l'attention de Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances, l'Etat vient de lancer un grand emprunt et invite tous ceux qui le peuvent à participer au développement de l'économie. Je demande s'il n'est pas possible d'envisager l'échange de titres d'indemnisation détenus par les rapatriés, contre des titres du grand emprunt d'Etat en cours de souscription, constituée en actions de sociétés privatisées et éligibles au PEP.

Les rapatriés ayant toujours affirmé leur volonté de concourir à l'effort national, il y a là une opportunité qui permettrait de soutenir notre économie tout en mettant un terme à un préjudice enduré depuis plus de trente ans.

31 août 1993

“Une autre proposition pour atteindre le même objectif”

Question écrite

Monsieur Willy DIMÉGLIO, Député de l'Hérault, appelle l'attention de Monsieur le Premier Ministre sur l'opportunité qui se fait jour pour la nation française de solder pour tout compte le douloureux dossier de l'indemnisation des rapatriés. En effet, si les privatisations, dont la réalisation va s'étaler sur plusieurs années, vont demander un investissement privé très important, les rapatriés eux disposent de certificats d'indemnisation qui sont autant de capacités d'investissement. Aussi, pourquoi ne lierait-on pas les deux besoins exprimés dans un même temps, à savoir d'une part une demande de solvabilité exprimée par les détenteurs de certificats et d'autre part une recherche de disponibilité financière accrue par le gouvernement. Une transformation de certificats d'indemnisation en bons de souscription (prioritaires ou non) pour les futures privatisations répondrait à cette attente. L'Etat se dégagerait d'une dette qu'il ne finit pas de solder, libérerait ainsi les crédits budgétaires programmés pour les années à venir et associerait à son action des petits porteurs soucieux de bénéficier, enfin, du règlement définitif de leur créance.

Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer l'accueil qu'il

compte faire à cette proposition qui ne manquera pas de libérer cette communauté du lourd fardeau financier qui pèse sur ses épaules depuis maintenant 31 ans.

8 novembre 1993

“Le douloureux dossier des cimetières”

Question écrite

A propos des cimetières civils français d'Algérie

Monsieur Willy DIMÉGLIO, Député de l'Hérault, appelle l'attention de Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères sur le problème des cimetières civils français d'Algérie.

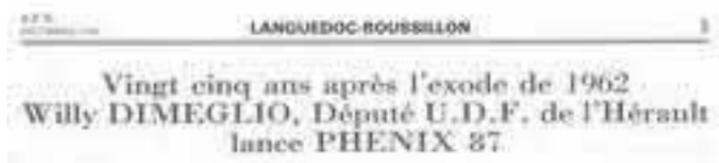
Actuellement 300.000 sépultures sont réparties dans plus de 600 cimetières dont 300 comptent moins de 100 tombes.

En raison de la dispersion et de l'état d'abandon de la plupart d'entre eux, eu égard aux difficultés souvent insurmontables que soulève leur entretien, il était apparu nécessaire et urgent de regrouper les sépultures dans des nécropoles de certains centres urbains.

Aussi, il lui demande de bien vouloir lui faire connaître l'état d'avancement de ces projets et les moyens mis en oeuvre pour les réaliser, afin de pouvoir en informer la communauté des rapatriés.

Comme le Phénix... Le Pied - Noir

* A.F.N. - décembre 1986



Le 1er juillet 1987, Willy DIMÉGLIO, Député Pied-Noir de l'Hérault, originaire de Philippeville, souhaite que le Gouvernement fasse de cette journée un grand moment du souvenir et de la renaissance.

Placée sous le signe de cet oiseau mythologique, symbole de l'immortalité, cette journée serait, sur tout le territoire national, dédiée au souvenir de l'œuvre des Pieds-Noirs en Algérie et à la reconnaissance de leurs réalisations dans leurs régions françaises de réinstallation.

Il a écrit en ce sens au Ministre des Rapatriés, André SANTINI, avec l'appui déjà acquis d'un grand nombre d'associations.

* L'Officiel des programmes du 10 au 16 juin 1987



LES EVENEMENTS DE LA SEMAINE

25 ANS APRES - LES PIEDS NOIRS

Willy Dimeglio, Président de l'Association PHENIX veut entretenir la mémoire d'un peuple déraciné et mettre tout en œuvre afin de préserver une identité culturelle Pied Noir. A cet effet, il organise le vendredi 12 et samedi 13 juin deux jours de réjouissances placés sous le signe du souvenir et de la renaissance. En dehors des spectacles de variétés, lunches et animations diverses : l'association PHENIX projetera des films et diapositives afin de montrer aux jeunes Pieds Noirs, le pays de leurs parents - PUREE.

L'entretien du souvenir, la lutte afin de préserver une identité culturelle spécifique bien, que s'inscrivant dans une vaste entité méditerranéenne, tels sont les buts de cette manifestation festive animée par Frédéric GERARD (R.M.C.) (NOOOON...)

Pour tout renseignement : Tel. à Willy DIMEGLIO

LE TRIANGLE : 67-58.04.33

* Midi Libre 11 juin 1987

Vendredi et samedi à Palavas

Les pieds-noirs 25 ans après...

Journée du Souvenir pour les pieds-noirs de la région, vendredi et samedi à Palavas (sauf pluie).

■ **Vendredi**, en soirée avec la présidence de M. André Sarrailh, secrétaire d'Etat aux Pyrénées, président des Phénix

— 21 h à 22 h : présentation de documents sur l'Affaire du Nord par Paul Jallibert

— 22 h à 22 h 30 : spectacle de variété avec Jean-Paul Gavini

— 23 h : soirée de célébration des pieds-noirs qui, par leur action, ont permis le ras de la région, surtout aux vingt-cinq départements pyrénéens. (Participation aux frais 50 F)

■ **Samedi**, journée de documents

— 10 h à 12 h : présentation de documents, films et diapositives sur l'Affaire du Nord. Exposition de livres et de documents sur la préfecture française en A.F.N.

— 17 h à 18 h : spectacle de variété.

— Après 18 h : fête aux tables (sauf pluie)

■ Tous renseignements complémentaires à l'association Phénix, Immeuble Le Triangulaire, allée Jules-Milhas, 8 Montpeller (Tél. 07.32.04.32)

* Midi Libre 12 juin 1987



PALAVAS-LES-FLOTS - Salle polyvalente

25 ANS APRES... LES PIEDS-NOIRS

VENDREDI 12 JUIN 1987 **SAMEDI 13 JUIN 1987**

Soirée des Phénix *Journée du Souvenir*

— Avec la présidence et la présence de M. André SARRAILH, secrétaire d'Etat aux Pyrénées. Avec la participation des communes pyrénéennes de la région Langouche-Soudon.

21 h - 22 h : présentation de documents sur l'Affaire du Nord par Paul J. JALIBERT

22 h - 22 h 30 : spectacle de variété avec Jean-Paul GAVINI

23 h : célébration des Phénix. Soirée de documents et des Pieds-noirs qui par leur action ont permis le ras de la Langouche-Soudon au cours des 25 dernières années.

14 h - 17 h : fête aux Souvenirs

Présentation de documents, films, diapositives sur les différentes régions, villes, villages et Affaire du Nord. Vous pouvez apporter vos documents, de votre préférence.

— Exposition de livres et de documents sur la préfecture française en A.F.N.

17 h - 18 h : spectacle de variété

Après 18 h : commémoration de la fête aux Souvenirs

Participation : 50 F Taxes comètes Entrée gratuite Souvenir

Frédéric GERARD de RADIO MONTE-CARLO
animera ces deux manifestations

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à **YVES CHIFFOLET**,
Association Phénix, Immeuble Le Triangulaire, allée Jules-Milhas
30000 MONTPELLIER - Tél. 07.32.04.32

NUIT DES PHENIX Soixante-quinze sélectionnés

Willy Diméglio et le fondateur Iovino, de Castelnau-le-Lez, qui a réalisé les Phénix.

TROIS CENT CINQUANTE propositions émanant d'associations, d'Amicales de pieds-noirs, des Chambres de métiers, Chambres de commerce et autres organismes publics ou privés ont été adressées au Comité des «Phénix» que, préside le docteur Gilbert Rosas. Le jury n'a donc eu que l'embarras du choix et, après une sévère et difficile sélection, a décidé que soixante-quinze pied-noirs qui, par leur travail ont su marquer la vie économique du Languedoc-Roussillon, seraient «nommés» ou recevraient le «Phénix» ce vendredi 12 juin lors de la soirée organisée par le député Willy Diméglio à la salle polyvalente de Palavas à 21 h.

Cette longue nuit animée par Jean-Paul Gavino, un chanteur bien de là-bas, promet d'être «chaude». Outre la présentation de paysages, de villes et de villages d'Afrique du Nord, la remise des distinctions se fera sous la présidence de M. André Santini, secrétaire d'Etat aux Rapatriés qui honorera de sa présence le 25e anniversaire du retour des «pieds-noirs».

Parmi les personnalités qui pourraient recevoir un Phénix, on peut citer: dans l'agriculture MM. Robert Vigny, ex-Ignotis et Jean Ségura; dans l'Université les Prs. Grauleau, Démaille, Tonnelle, Laffarges, Alain Diméglio, Savelli, Lecoat et Cholvy; dans la culture Edmond Chariot, le célèbre éditeur qui fut le premier à publier les œuvres de Camus, R. Garcia, Agathe Lavernia; dans les P.M.E. MM. Labaume, Navarro, Dorandeu, Semperre...

Willy Diméglio propose même en tant que «cerveau » de cette Nuit qui promet d'être passionnante, «de rendre hommage aux associations qui ont œuvré pour le maintien de la Culture et du patrimoine pieds-noirs».



LES RETROUVAILLES DES PIEDS-NOIRS

Il a « tapé cinq »(Expression en usage dans la communauté pied-noir, pour marquer une réussite.) ce Pied Noir de choc. En créant la Nuit des Phénix, Willy Diméglio, député de l'Hérault, a mis en plein dans le mille! Et, à défaut d'un César et de stars, d'autres étoiles, et non des moindres, ont brillé très fort en cette soirée anniversaire du retour dans l'Hexagone des rapatriés, il y a vingt-cinq ans. Des hommes qui, par leur action, leur combativité, leur mentalité de «gagneur», ont marqué le tissu du Languedoc-Roussillon depuis 1962.

Tempes grisonnâtes, charme garanti, le smoking très «classe», le meneur de revue d'un soir, celui qui ne cesse de se battre pour que survive le patrimoine culturel de ces communautés marocaine, algérienne et tunisienne, a réussi le

tour de force de faire cohabiter, le temps d'une longue nuit, tout ce que la région compte de frères ennemis, le tour visiblement ravis de se trouver là, au milieu d'un millier ou plus de Pieds-Noirs bien décidés à faire la fête. On est venu, on s'est montré et on a vidé ensemble la coupe de la fraternité.

On a même, et c'est une gageure, chanté d'une seule voix avec l'animateur Jean-Paul Gavino «Nous sommes nés Pieds-Noirs, pourquoi Pieds-Noirs et pourquoi pas?»

le cimetière où reposent leurs proches. On a écrasé une larme et, très vite, on s'est ressaisi aux refrains endiablés du chanteur pied-noir, J.-P. Gavino qui, pendant plus d'une heure, a donné un récital où l'accent le disputait à la faconde.

Au coude à coude, on notait les députés Jean Bousquet, maire de Nîmes, et Jacques Farran, de Perpignan; le Président du conseil général de l'Hérault, Gérard Saumade, et son épouse; Gilbert Roseau, adjoint représentant le député-maire de Montpellier, Georges Frêche; Michel Vaillat, conseiller général maire de Lattes; M. Sirés, adjoint, pour Jacques Giret, maire de Palavas, ainsi que de nombreuses autres personnalités oui avaient tenu à célébrer ces noces d'argent.

M. Santini Secrétaire d'Etat aux Rapatriés, s'était fait excuser: aux bancs de l'Assemblée, il se battait précisément, ce vendredi soir, pour l'avancement du dossier des rapatriés.

Et parce que la nostalgie est toujours ce qu'elle était, des diaporamas ont permis à tous ces écorchés vifs de retrouver les paysages familiers, le coin de rue, le bistrot, voire le cimetière où reposent leurs proches. On a écrasé une larme et, très vite, on s'est ressaisi aux refrains endiablés du

chanteur pied-noir, J.P. Gavino qui, pendant plus d'une heure a donné un récital où l'accent le disputait à la faconde.

Ambiance, ambiance. Toute la salle était debout, délirante. Un court entracte et M. Loyal, alias Willy Diméglio, parfaitement à l'aise dans cette soirée, très «show-biz», a annoncé la proclamation tant attendue, les remises des Phénix. Silence, on tourne... Mais d'abord, M. le Député a, de nouveau, donné un coup d'encensoir à «fous ces hommes qui ont su retrousser leurs manches, ces hommes animés de la soif de gagner, du besoin de réussir. »Entouré du comité d'organisation et du jury de sélection, la «bande à Willy» a tiré de l'ombre les leaders, ces locomotives qui ont participé activeent à la vie et au développement du pays.

Quatre kilos de bronze et de marbre, l'oiseau renaissant de ses cendres avec, en guise d'ailes, des pieds énormes, a été réalisé par M. Dominique Iovino, un Tunisien de Castelnaud, spécialisé dans la fonderie et les travaux d'art.

Le super Phénix est revenu à l'instigateur de cette manifestation de prestige, qui l'a dédié à «ceux qui sont restés là-bas, en particulier nos frères harkis. Ceux aussi qui, avec une petite valise, sont arrivés il y a vingt-cinq ans dans cette région où ils ont mêlé le cœur à la sueur; ceux, enfin, grâce à qui le patrimoine a survécu, en particulier les associations qui ont su garder intacte la mémoire collective. »

Souvenir, renaissance, la soirée s'est achevée fort tardivement et chacun a emporté, enfoui quelque part dans son âme, un peu de ces Phénix, qui, dans vingt-cinq ans, à Palavas ou ailleurs, renaîtront une nouvelle fois pour d'autres générations de Pieds-Noirs.

Mia Romero.

VINGT PHENIX

<i>Pêche</i>	Paul Di Maio, Sète
<i>Agriculture</i>	Jean Ségura, Charles Ramirez, Aude
<i>Sport</i>	Hugues Dessault de Mauguio
<i>Universités</i>	Médecine, Robert Grolleau Histoire, Gérard Cholvy Sciences et techniques, Savelly Sociologie, Mohand Kellil
<i>Industrie, PME Artisanat- Travail</i>	M. Navarro des P.O. Manuel Dominique Ivano Octave Vitalis de Lodève Georges Poirier de Perpignan Florian Mantione, Montpellier Maurice Monti, Nîmes Gérard de Cizancourt, Laudun
<p>Francis Attard de Midi Libre et l'abbé Grima, bien connu de tous les Rapatriés, ont été également distingués Ont par ailleurs reçu la médaille reprenant le signe du Phénix :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le Cercle Algérieniste (M. Calmin), - l'Amicale des enfants de l'Algérois (Mme Mendoza), - l'Association de Notre Dame de Santa-Cruz (M. Candela). <p>Enfin un Phénix a été remis par Willy Diméglio à Michel Gaby, le talentueux dessinateur de l'oiseau symbole du retour.</p>	



LA COMMUNAUTE PIED-NOIR 25 ANS APRES LA NUIT DES PHENIX : SUPER !

Plus de 2 000 personnes enthousiasmées ont assisté vendredi 12 juin à Fontenay-le-Français à la nuit des « PHENIX », manifestation organisée pour commémorer le 25^e anniversaire de l'événement fondateur et pour marquer leur action en Langue-de-Roussillon. 25 Phénix ont été remis à ceux qui ont fait leur empreinte dans cette région dans les secteurs les plus variés. Le jury a décerné à l'unanimité le Phénix des Phénix à Willy DOMEGGIO, Député de l'Yveline. Un défilé devait suivre.

« C'est certainement ce symbole comme le Phénix, le commémorateur pied-noir et le symbole de l'espérance et symbole de son combat ; tout ce peuple nous identifie, nous nous en sentons nous aussi et nous espérons à cet effet, nous aussi, pouvoir nous en valoir cette région, qui nous man-

que aussi le nôtre ».

« A travers les années, c'est l'expérience de notre communauté qui doit se sentir libre et librement pour sa participation au bonheur de notre région ».

Willy DOMEGGIO obtient son PHENIX :

« A travers ces dix, vingt-cinq années, il faut se rappeler de leur combat ; à tous ceux qui nous ont fait l'honneur de 1962, ont depuis lors, dit cela, à ceux qui ont arrivés avec une simple valise et qui ont su le travailler de leur vie ».

« A nos enfants pour qu'ils soient fiers de la nuit de leur et d'être de supporter au sein d'une région difficile de respirer une nuit ».

Une remarquable soirée, animée par le chanteur Jean-Paul GAYINO et par les danseuses de Yves JALABERT, qui furent des troupes dans la mémoire des habitants de Langue-de-Roussillon.

Parmi les personnalités, étaient présents Jacques BLANC, Président de la Région Langue-de-Roussillon ; Jean BOUSSOULT, Député-Maire de Nîmes ; Jacques FARRAN, Député du Finistère-Océan ; Gérard SALMADE, Président du Conseil Général de l'Yveline.

* Midi Libre 14 juin 1987



**Heureux celui des vivants sur la terre
qui a vu ces choses !**

Albert Camus

« Sur ces plages d'Oranie, tous les matins d'été ont l'air d'être les premiers du monde. Tous les crépuscules semblent être les derniers, agonies solennelles annoncées au coucher du soleil par une dernière lumière qui fonce toutes les teintes, la mer est outremer, la route couleur de sang caillé, la plage jaune, tout disparaît avec le soleil vert. Une heure plus tard, les dunes ruissellent de lune. Ce sont alors des nuits sans mesure sous une pluie d'étoiles.... Mais ceci ne peut se partager, il faut l'avoir vécu.

L'été

“ Mer, campagne, silence, parfums de cette terre, je m'emplissais d'une vie odorante et je mordais dans le fruit déjà doré du monde, bouleversé de sentir son jus sucré et fort, couler le long de mes lèvres.

Non, ce n'était pas moi qui comptais, ni le monde mais seulement l'accord et le silence qui, de lui à moi, faisait naître l'amour. Amour que je n'avais pas la faiblesse de revendiquer pour moi seul, conscient et orgueilleux de le partager avec toute une race, née du soleil et de la mer, vivante et savoureuse qui puise sa grandeur dans sa simplicité et debout sur les plages, adresse son sourire complice au sourire éclatant de ses ciels.”

Noces à Tipasa

"Quand j'habitais Alger, je patientais toujours dans l'hiver parce que je savais qu'en une nuit, une seule froide nuit et pure de février, les amandiers de la vallée des consuls se couvriraient de fleurs blanches, je m'émerveillais de voir ensuite cette neige fragile résister à toutes les pluies et vent de la mer. Chaque année pourtant, elle persistait juste ce qu'il fallait pour préparer le fruit " .

Les amandiers

« Au printemps, Tipasa est habitée par les dieux et les dieux parlent dans le soleil et l'odeur des absinthes, la mer cuirassée d'argent, le ciel bleu écru, les ruines couvertes de fleurs et la lumière à gros bouillons dans les amas de pierres. A certaines heures, la campagne est noire de soleil. Les yeux tentent vainement de saisir autre chose que des gouttes de lumière et de couleurs qui tremblent au bord des cils. L'odeur volumineuse des plantes aromatiques racle la gorge et suffoque dans la chaleur énorme. A peine au fond du paysage, puis-je voir la masse noire du Chenoua qui prend racine dans les collines autour du village, et s'ébranle d'un rythme sûr et pesant pour aller s'accroupir dans la mer.

Nous arrivons par le village qui s'ouvre déjà sur la baie. Nous entrons dans un monde jaune et bleu où nous accueille le soupir odorant et âcre de la terre d'été en Algérie. Partout, des

bougainvillées rosat dépassent les murs des villas ; dans les jardins, des hibiscus au rouge encore pâle, une profusion de roses thé épaisses comme de la crème et de délicates bordures de longs iris bleus. Toutes les pierres sont chaudes. A l'heure où nous descendons de l'autobus couleur de bouton d'or, les bouchers dans leurs voitures rouges font leur tournée matinale et les sonneries de leurs trompettes appellent les habitants.

A gauche du port, un escalier de pierres sèches mène aux ruines, parmi les lentisques et les genêts. Le chemin passe devant un petit phare pour plonger ensuite en pleine campagne. Déjà, au pied de ce phare, de grosses plantes grasses aux fleurs violettes, jaunes et rouges, descendent vers les premiers rochers que la mer suce avec un bruit de baisers. Debout dans le vent léger, sous le soleil qui nous chauffe un seul côté du visage, nous regardons la lumière descendre du ciel, la mer sans une ride, et le sourire de ses dents éclatantes. Avant d'entrer dans le royaume des ruines, pour la dernière fois nous sommes spectateurs.

Au bout de quelques pas, les absinthes nous prennent à la gorge. Leur laine grise couvre les ruines à perte de vue. Leur essence fermente sous la chaleur, et la terre au soleil monte sur toute l'étendue du monde un alcool généreux qui fait vaciller le ciel. Nous marchons à la rencontre de l'amour et du désir. Nous ne cherchons pas de leçons, ni l'amère philosophie

qu'on demande à la grandeur. Hors du soleil, des baisers et des parfums sauvages, tout nous paraît futile. Pour moi, je ne cherche pas à être seul. J'y suis souvent allé avec ceux que j'aimais et je lisais sur leurs traits le clair sourire qu'y prenait le visage de l'amour. Ici, je laisse à d'autres l'ordre et la mesure. C'est le grand libertinage de la nature et de la mer qui m'accapare tout entier. Dans ce mariage des ruines et du printemps, les ruines sont redevenues pierres, et perdant le poli imposé par l'homme, sont rentrées dans la nature. Pour le retour de ces filles prodigues, la nature a prodigué les fleurs. Entre les dalles du forum, l'héliotrope pousse sa tête ronde et blanche, et les géraniums rouges versent leur sang sur ce qui fut maisons, temples et places publiques. Comme ces hommes que beaucoup de science ramène à Dieu, beaucoup d'années ont ramené les ruines à la maison de leur mère. Aujourd'hui enfin leur passé les quitte, et rien ne les distrait de cette force profonde qui les ramène au centre des choses qui tombent.

Que d'heures passées à écraser les absinthes, à caresser les ruines, à tenter d'accorder ma respiration aux soupirs tumultueux du monde ! Enfoncé parmi les odeurs sauvages et les concerts d'insectes somnolents, j'ouvre les yeux et mon cœur à la grandeur insoutenable de ce ciel gorgé de chaleur. Ce n'est pas si facile de devenir ce qu'on est, de retrouver sa mesure profonde. Mais à regarder l'échine solide de Chenoua, mon cœur se calmait d'une étrange certitude. J'apprenais à respirer, je m'intégrais et je m'accomplissais. Je gravissais l'un

après l'autre des coteaux dont chacun me réservait une récompense, comme ce temple dont les colonnes mesurent la course de soleil et d'où l'on voit le village entier, ces murs blancs et roses et ses vérandas vertes. Comme aussi cette basilique sur la colline Est : elle a gardé ses murs et dans un rayon autour d'elle s'alignent des sarcophages exhumés, pour la plupart à peine issus de la terre dont ils participent encre. Ils ont contenu des morts ; pour le moment il y pousse des sauges et des ravenelles. La basilique Sainte-Salsa est chrétienne, mais chaque fois qu'on regarde par une ouverture, c'est la mélodie du monde qui parvient jusqu'à nous : coteaux plantés de pins et de cyprès, ou bien la mer qui roule ses chiens blancs à une vingtaine de mètres. La colline qui supporte Sainte-Salsa est plate à son sommet et le vent souffle plus largement à travers les portiques. Sous le soleil du matin, un grand bonheur se balance dans l'espace.

Bien pauvres sont ceux qui ont besoin de mythes. Ici, les dieux servent de lits ou de repères dans la course des journées. Je décris et je dis : " Voici qui est rouge, qui est bleu, qui est vert. Ceci est la mer, la montagne, les fleurs ". Et qu'ai-je besoin de parler de Dionysos pour dire que j'aime écraser les boules de lentisques sous mon nez ? Est-il même à Déméter ce vieil hymne à quoi plus tard je songerai sans contrainte : " Heureux celui des vivants sur la terre qui a vu ces choses ".

Noces à Tipasa

*« La lutte elle-même vers les sommets
suffit à remplir un cœur d'homme. Il faut
imaginer Sysiphe heureux »*

Albert Camus
Le mythe de Sysiphe

« Et vivre, c'est ne pas se résigner ».

Albert Camus
L'été à Alger

L'Algérie

L'impossible oublié

Willy Diméglio

Conseiller Général 1974-2001

Conseiller Municipal 1983-1996

Député de l'Hérault 1986-1997